

folklore

23

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement: 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant à Mademoiselle ROQUES,
Trésorier-Adjointe, 3, Quai Victor-Hugo, Narbonne
ou au : "Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE

Tome 3

4^e Année — N° 2

JUILLET 1941

Folklore (4^{me} année - n° 2)

Juillet 1941

SOMMAIRE

PAULETTE TIFFY

Le Folklore, ses rudiments

Abbé PAUL MONTAGNÉ

*Le Fait Folklorique : Les Superstitions Populaires
Audoises.*

3^{me} Article : La Démonologie Audoise.

Madame BANDET & P. M. SIRE

Le Petit Tinhouset : Conte Populaire Languedocien.

LOUIS ALIBERT

*La Complainte du mauvais riche et du pauvre Lazare.
L'Oraison de Sainte Marguerite.*

PIERRE SIRE & HENRY FERAUD

*La Femme selon la sagesse populaire Languedocienne.
Contribution à l'Etude du Folklore Juridique
dans l'Aude : Charivaris, Chansons de Carnaval.*

A nos Délégués

Bibliographie

LE FOLKLORE

SES RUDIMENTS

Le Folklore est la **connaissance du peuple.**

Etymologie : folk, peuple; lore, savoir.

Définition adoptée en France dès 1880.

Saintyves le qualifie : « La science de la vie populaire au sein des sociétés civilisées. »

La nouvelle formule est celle-ci : « Le folklore, ce sont des croyances collectives sans doctrine, des pratiques collectives sans théorie. »

Critère qui de prime abord semble paradoxal et négatif. Aux faits folkloriques d'y remédier par leurs caractères positifs.

Les problèmes sociologiques sont résolus par l'étude des objets. Le préjugé du texte est périmé.

En Folklore, il n'est point admis d'acte isolé. Toute notation doit être basée sur des actions collectives.

Qui dit Folklore, entend travail de la main, d'où, absence d'équilibre spirituel.

De provenance diverse, le Folklore prend ses racines dans la Préhistoire.

L'époque néolithique nous a apporté :

- la domestication de l'animal,
- l'agriculture,
- la céramique.

La pérennité du geste chez le potier est un probant exemple. Le modelleur de glaise prolonge sa caresse créatrice depuis des millénaires.

L'art populaire dans toutes les civilisations est réaliste. Il y a analogie de styles archaïques. Ce sont les **thèmes de l'instinct humain**. Survivances totémiques des plus lointains symboles, les motifs décoratifs s'inspirent de la ligne droite et du cercle.

L'ornementation artisanale perpétue les vestiges de la préhistoire, dont l'origine se confond avec la magie. Dans la lutte contre l'invisible, ces jeux d'influences occultes tiennent leur rôle. L'action propitiatoire s'allie à la défense prophylactique. Alternances où le **rite évince la forme.**

La religion païenne a été dansée avant d'être priée. La danse est à la naissance des structures que comporte la société.

Représentative, elle a un pouvoir certain d'efficacité. De mentalité primitive : le mouvement, fût-il statique, signifie l'acte.

L'application la plus typique, nous est fournie par la Rouelle. Souvent florale, parfois géométrique, cette candide figuration rejoint les sortilèges des cultes du feu. Elle ressort de l'antique technique de l'allumage.

Dans son incandescence la roue symbolise le disque solaire : source de chaleur, expression continue de l'être, fusion des générations.

Les grandes rondes campagnardes autour des brasiers participent de la même mystique : cercles cosmiques de l'éternel recommencement.

Tout fait folklorique s'appuie sur la tradition et la tradition est l'accumulation de l'expérience humaine. L'examen de l'objet donne sa faculté **esthétique, utilitaire, sociologique** et **psychologique**.

La linguistique est un complément précieux.

L'apport celtique en folklore est primordial. Guerrier et paysan de la Protohistoire, le Celte est un semi-nomade. Son champ est labouré à la charrue. Son gîte est périodiquement déplacé au gré de ses semailles. De là, le rayonnement de ses interdépendances et l'étendue de leurs effets.

La très ancienne organisation de type économique de nos campagnes a précédé notre civilisation. Transmis par tradition orale, les modes de fermages, les usages locaux encore en vigueur, sont des notions de l'organisation celtique antérieure à la conquête romaine.

Non féodal comme l'homme moyenâgeux, le Celte est hiérarchisé selon la puissance de la richesse.

Le bas de laine n'est pas de formation citadine, il est la résurgence chez le terrien de la vieille tradition celtique.

Celtes sont les lois verbales de l'alleu, de la locature, de la transhumance.

Le folklore juridique s'appuie sur un droit non codifié, qui remonte à plus de vingt siècles.

Les Associations nous conduisent devant les faits folkloriques les plus **capitaux**.

Ces organisations collectives sont de deux sortes :
 artisanales,
 corporatives.

Nous ne nous attarderons pas ici à l'étude pratique du Métier, elle est aisée. Le côté **idéologique** doit attirer notre attention. Tel le rôle du forgeron, maître du feu, de tout temps institué médecin du pauvre. Et le feu, c'est la vie.

De même l'usage d'un objet peut à un moment donné se transformer en fonction sociale.

Des fêtes particulières célèbrent :

- la Saint Eloi des ouvriers du métal,
- la Saint Nicolas des conscrits,
- la Saint Vincent des vigneron etc.

Des cérémonies de confréries font l'objet de sorties professionnelles agrémentées d'étendards, de bâtons de saints, d'ex-voto.

L'importance du compagnonnage est connue, comme aussi la présentation du chef-d'œuvre, le Tour de France.

La collectivité paysanne observe deux divisions :

- par sexe,
- par génération,

et deux grands cycles : les saisons et les âges. En accord avec leurs équivalences respectives durant la civilisation archaïque. Ces mêmes points de départ s'affirment pour les sociétés traditionnelles et les communautés villageoises.

Selon les divers stades de l'existence on compte huit classes d'âge :

- 1° les nourrissons,
- 2° les enfants,
- 3° les jeunes gens et les jeunes filles,
- 4° les jeunes mariés,
- 5° les pères et mères de famille.
- 6° les veufs et les veuves,
- 7° les anciens,
- 8° les trépassés.

La transition d'un état à l'autre est jalonnée par des fêtes appropriées.

Aux activités successives de l'individu correspondent les intérêts généraux.

La mesure du temps d'après Pascal, est une invention de l'Homme. Les jours et la semaine sont de création divine, selon la Genèse.

Le rapport considérable entre les ordres naturels est le problème qu'ont résolu les populations protohistoriques. Les cycles des mois, des saisons, des ans ne concordent pas. Le règlement du calendrier était fonction principale des collèges des druides.

L'ensemble de la division primitive concourt à provoquer la fertilité des champs et la fécondité des groupes humains. L'une assure la subsistance de l'autre. D'où connexion.

La période des récoltes marque un sensible arrêt dans la série des cérémonies traditionnelles, les réjouissances reprennent dès les emblavures. Cette particularité permet d'affirmer le caractère fonctionnel du folklore.

Le folklore n'innove pas, il perpétue.

Les fêtes saisonnières sont périodiques : les Jours Gras, le Carnaval, le dimanche des brandons, la Mi-Carême, les Rameaux, les Rogations etc.

Le bouquet de fenaison, de moisson, de vendanges.

Elles sont fixes pour les Petits mois, les Rois, la Saint Jean, l'Assomption, la Saint Michel, la Saint Martin, la Noël etc. Ce sont là autant de motifs qui empruntent successivement leur raison d'être au **pouvoir évocatif** ou **invocatif**.

L'étude du folklore embrasse non seulement, l'ossature sociale, les arts populaires, mais l'outillage et les techniques.

La Maison des champs fournit des recherches d'un intérêt vivant.

Observer le sol, le vent, c'est comprendre l'habitat dit le campagnard, car le vent modèle les toits et les murs d'un pays.

Se rendre compte des matériaux, charpente, aménagement, saisir le plan de la ferme, indique la vie rurale spécifique d'une contrée, prône l'architecte.

Le folkloriste lui, prend note de tout cela et qualifie la construction agricole d'après la disposition de ses bâtiments les uns par rapport aux autres :

la maison bloc,

la maison cour.

La place du foyer a sa valeur, elle s'identifie au culte familial.

La demeure, le vêtement, le contenant, sont trois sujets issus d'un même procédé, celui de la vannerie mystiquée.

Résultante de conception animiste de l'univers, vieille comme le monde : **le réceptacle**.

Les objets domestiques offrent des ressources infinies au folkloriste.

Le costume et la parure également.

Nous entrons là dans l'apanage favori du musée régional, la prospection en est facile. Les instruments de musique, à membrane, à cordes, à air, décèlent l'âme d'une région; comme la musique elle-même, qu'elle soit écrite ou traditionnelle.

Cantilènes rythmées des métiers, refrains d'amour ou mélodées funèbres.

Les Danses se subdivisent par groupes, en cercles à figures, en triolets, en couples, en soli.

La littérature orale avec ses légendes, ses contes, ses proverbes et ses dictons dépend du domaine de l'entendement.

Il nous a été permis de compléter notre documentation personnelle par la visite attentive des Musées de Folklore étrangers. L'Amérique nous a enseigné les classifications méthodiques; le Japon, la valeur de l'objet en soi; la Russie nous a apporté le sens didactique. Notre dilection particulière va vers les pays Nordiques. La Finlande, la Norvège, le Danemark sont passés maîtres dans l'art de la présentation,

Plus encore la Suède, par ses séduisantes reconstitutions d'intérieurs et par son Musée de plein air de Skansen, a atteint un niveau que seule, la France, dans ses prochaines réalisations, saura dépasser.

Car la France est le pays de l'élégance, de l'harmonie et du joli savoir.

Puisqu'il est d'usage de conclure, non sur le passé, mais sur l'avenir, il nous est tout particulièrement agréable de terminer cette brève étude sur une question muséographique. Nous avons dirigé notre activité, notre ferveur, vers la maintenance de la tradition en terre languedocienne et aussi vers la diffusion de notre patrimoine provincial. C'est pourquoi nous pouvons préciser ceci :

Alors que nos Musées de terroir sont édifiés sur une base analytique, le Musée parisien de Chaillot, expression même du folklore national, sera ordonnancé sous la plus belle des formes synthétiques.

P. TIFFY.

LE FAIT FOLKLORIQUE :

“ Les Superstitions Populaires Audoises ”

LA DÉMONOLOGIE AUDOISE

(3^{me} Article) (1)

Nous commencerons le récit des faits de superstition manifestant les croyances de nos populations audoises par ceux qui se rapportent aux interventions du démon.

La croyance concernant sa puissance, ses interventions utiles ou nocives est de toutes celles de la dogmatique superstitieuse audoise la plus répandue, la plus opiniâtre et par suite la plus difficile à redresser autant chrétiennement que rationnellement. Croyance hybride faite d'un amalgame bizarre de notions à la fois païennes et chrétiennes, qu'une adhésion traditionnelle sans critique a tellement enracinée dans la conscience populaire des générations successives qu'elle paraît la source de toutes celles qui concernent les autres esprits ou forces occultes. Et c'est pourquoi, il nous a paru naturel d'exposer tout d'abord les faits qui nous permettent de la définir et de l'interpréter, afin de nous rendre plus aisée l'étude de celles qui en dérivent.

Quand nous tentons de retrouver l'âme populaire de nos régions et par suite celle de la France, nous oublions trop souvent de rechercher les sources premières où s'alimentent autant ses pensées que ses sentiments, autant ses idéals que le positif de ses pratiques. Nous sommes pétris d'antiquité et chacun de nos pores respire l'atmosphère de la Grèce élyséenne, et de la Rome conquérante des Césars, comme celle toute divine des Papes.

La Grèce est le berceau de notre pensée, le nid spirituel où nous avons pris conscience de nous-même et de l'univers; c'est sous le front des penseurs et des artistes grecs, dans leurs cœurs et dans leurs yeux que c'est inaugurée notre façon de voir, de comprendre et d'aimer. Si bien que suivant l'expression suggestive d'un de nos savants français, « nous sommes venus au monde « deux mille ans avant de naître ».

Nous tenons de l'influence séculaire romaine l'amour du sol, le sens de l'épargne et de l'économie, de l'ordre et de la ténacité.

(1) Voir les deux articles déjà parus dans les n^{os} du 20 Avril-Mai 1940 et du 1er Avril : n^o 22.

cité; tandis que nous avons hérité de la Grèce notre caractère d'inventif, de « débrouillard » d'aventureux, facilement grisé de lumière, de beauté et d'idée généreuse.

La France est cartésienne et de droit romain; cartésienne parce que latine, saturée de logique, mûrie dans des formules de droit écrit; aussi va-t-elle jusqu'au bout du raisonnement et de la foi jurée, tandis que les peuples germaniques et anglo-saxons varient au gré des circonstances, au nom du droit vital.

Jusqu'à notre langue qui, latine par le vocabulaire, est restée grecque par la syntaxe, par ses tournures, son rythme et sa musique ».

Et idéalisant ces humanismes dont s'est formée l'âme française, les « divinisant », l'influence de la Rome des Papes lui a donné cette civilisation qui les surpasse toutes, parce qu'elle a su mettre du divin authentique où ne germaient que du terrestre, de la charité où l'égoïsme triomphait, de la justice où la force avait droit de raison, de la foi où la superstition desséchait l'espérance, de l'amour fidèle et généreux où régnait la crainte muette, de la confiance solide en l'immortalité de l'au-delà, dans les cœurs où s'anémiait chaque jour l'espérance, et où grandissait le désespoir tout empli de révolte.

Et c'est pourquoi, c'est d'abord par cette trilogie d'influences que nous devons nous expliquer cette théologie du diable qui forme ce que nous appelons « la démonologie » de l'âme populaire de nos régions. Disons cependant que le caractère national et régional de cette superstition du diable a été sensiblement modifié par ces conditions diverses et multiples qui pétrissent suivant les lieux, l'existence de la conscience populaire d'une collectivité. Nous l'avons déjà plusieurs fois noté, les forces émotives autant que l'imagination sans frein de l'être qui vit sous leur domination, modifient, transforment autant les croyances que les pratiques les plus lumineuses comme les plus consistantes. Et c'est pourquoi, la théologie qui en résulte autant que la liturgie, ne sont qu'un mélange hybride de dogmes et les pratiques, éléments souvent contradictoires et sans valeur morale d'une institution qui n'est en vérité qu'une « infra-religion ».

Dans le cours des siècles, l'appellation de démon a désigné des personnages bien différents. Pour les anciens, ce nom était honorable et glorieux. Platon appelle « démons » les dieux qu'il vénère; Apulée nous apprend qu'un « démon » a été donné à chaque homme pour être le témoin invisible de ses actions, de ses pensées, de ses secrets, et ainsi le conduire au jugement de Dieu. L'esprit de Socrate était le « démon » qui le guidait et lui inspirait ce qu'il devait faire; Macrobie attribue les oracles aux démons « *dæmones* », c'est-à-dire à ceux qui connaissent l'avenir.

A ces croyances qui proclamaient la bienfaisance du démon, il convient d'ajouter celles aussi qui révélaient les tares et la nocivité de cet être extra-naturel, et qui affirmaient que le démon aimait la fumée des sacrifices, le sang des victimes, la

maladie, le commerce des femmes. En outre, ces peuples anciens étaient persuadés que les démons étaient attachés pour un temps à des lieux et des édifices particuliers, où ils se montraient et conversaient avec leurs agents et serviteurs privilégiés..

Avec l'enseignement du christianisme s'est propagée une autre conception du démon. Il est, dit la dogmatique chrétienne, l'ange révolté contre Dieu et précipité dans les abîmes de l'enfer à cause de cette désobéissance. De là, sa haine implacable contre son Créateur et son maître divin et sa lutte pour détourner de Lui, de son amour et de son service, les humains ses créatures. A la réalisation de cette œuvre de perdition, le démon emploie sa puissance première angélique, puissance spirituelle de séduction puissance matérielle de destruction, que révèlent d'ailleurs les noms divers qu'on lui donne, de puissance des ténèbres, prince des démons, esprit du mal etc.

Il use de cette puissance pour tromper les hommes, les éblouir par ses prestiges, les effrayer par la maîtrise avec laquelle il dispose des éléments de la nature physique et parfois même des corps humains dont il prend possession. Toutefois depuis l'établissement du christianisme dans le monde, son action extérieure a grandement diminué, et les docteurs de l'Eglise conviennent qu'il ne paraît lui rester actuellement que sa puissance de suggestion pour accomplir son œuvre de haine et de perdition. « Les démons, enseigne St Thomas, opèrent quelquefois des effets sensibles, mais avec une permission divine toute exceptionnelle. »

« Toute la part, écrit à son tour, le père Calmet, qu'ont les démons dans les pratiques criminelles de ceux qu'on nomme communément les sorciers est la suggestion par laquelle il les invite à la recherche abominable de toutes les causes naturelles qui peuvent nuire aux hommes ». (1).

Cette dogmatique chrétienne sur la conception du diable a subi de multiples transformations au cours des siècles et principalement à cette époque de la floraison généreuse de la foi que fut celle du Moyen-Age. Il serait instructif de suivre les représentations du diable depuis l'art des catacombes jusqu'à celui des cathédrales, pour les continuer jusqu'à notre époque. Elles nous révéleraient les plus fines nuances de la pensée chrétienne et aussi les modifications de cette pensée dans la conscience populaire. Tout ce que les théologiens, les encyclopédistes, les interprètes de la Bible ont enseigné d'essentiel en ce temps, a été imprimé dans la pierre, dans les miniatures des manuscrits, dans les gravures sur bois des incunables, dans l'imagerie populaire. Et c'est pourquoi « la sainte plèbe de Dieu » simple, ignorante apprenait par les yeux presque tout ce qu'elle

(1) Dissertations sur les apparitions des anges, démons, esprits... et sur les revenants et vampires de Hongrie.. Bohême.. par le R. P. don Calmet, Augustin, abbé de Solesmes. (Burl'ainé.. quai des Augustins, 1706. Paris).

savait de sa foi. Aussi les imprimeurs du XV^e siècle ont-ils appelé les cathédrales : « la Bible des pauvres ».

Rappelons que le paganisme des grecs continué à Rome, avait divinisé les forces de la nature et déifié les instincts même les plus brutaux. La doctrine chrétienne avait enseigné une autre conception, en montrant l'action nocive du diable se dissimulant sous ces forces occultes auparavant divinisées! Et c'est pourquoi influencée par ces doctrines contraires, l'âme populaire se débatta pendant longtemps entre le diable qu'une exégèse sans critique et sans approbation officielle, affirmait tapi dans tous les recoins de la nature pour la contraindre ou la séduire, et un reste de croyance païenne l'exhortant à ne pas le craindre, mais à se confier à ses bons offices. A cette angoisse de l'âme populaire s'ajouta les terreurs de l'An mille, date où le monde devait finir. La sculpture, l'art roman témoignent de ces épouvantes... Et il faut attendre le siècle de St François d'Assise et de St Louis pour voir l'âme française comme le dit un de « nos chroniqueurs modernes, tourner ses « regards vers la beauté de la création ». Les dates de ce retour en la confiance de la nature sont inscrites dans notre art national et sur les pierres de France. Le Croisé revenu des déserts brûlants retrouve son sol natal, reconnaît la suavité de sa terre et y recueille les fleurs pour les apporter dans l'Eglise. L'art gothique est né, et avec lui cette révolution qui ravive le sourire de la nature effacé depuis Virgile; les documents de cette révolution de l'art et de la pensée sont Notre-Dame de Paris, la Ste chapelle, les cathédrales de Reims, d'Amiens, etc. Un autre sourire s'épanouit bientôt sur les lèvres d'une vierge. Il restait depuis le Paradis terrestre, une aversion instinctive contre la femme. L'art français instruit par l'enseignement chrétien va désormais éclairer la face des anges et le visage de cette jeune mère qui est leur Reine dans le Ciel. Ces deux sourires de la nature et de la vierge devaient être évoqués, au cours de notre histoire de la démonologie régionale, si nous voulons comprendre et interpréter judicieusement les croyances que nous révéleront les faits et légendes démonologiques de notre terroir.

La théologie catholique du démon a amené les artistes de notre Moyen-Age, afin de l'enseigner au vulgaire, qui ne savait pas lire dans les savants commentaires des théologiens, à composer une conception du démon accessible à la conscience populaire. De là cette profusion d'effigies du Prince des Ténèbres reproduites au tympan des portails de nos cathédrales, sur les vitraux des Eglises, dans les bas-reliefs du pourtour des chœurs, à l'étage des gargouilles et des gouttières qui se peuplait de toute une faune fantastique représentant les droits présumés des habitants et maîtres de l'enfer. Tel le tympan de la façade occidentale de la cathédrale d'Autun du XI^e et sur lequel sont sculptés cinq démons d'une laideur uniforme et presque stylisée; celui de la cathédrale de Bourges illustrant le même thème du jugement général et où se remarque le diable au rictus sarcastique et railleur, l'ancêtre immédiat de Méphis-

tophélès, le diable des sorciers, des pactes qui trônera plus tard au sabbat; diable conforme à l'antique tradition des Pères du désert, car en lui on retrouve le nez crochu et les cornes du démon. Sur ce tympan sont d'autres diables avec toutes les difformités anatomiques et pathologiques qui seront désormais les attributs essentiels des démons; et à côté, l'image de la chaudière infernale constituée par une figure monstrueuse renversée d'où s'échappent des flammes qu'attisent, avec des soufflets, des démons à faces d'ivrogne patibulaire et truculente, foyer surmonté d'un vaste chaudron où cuisent les damnés que rongent par surcroît de répugnants animaux. Quel frissonnement devait passer dans la chair de ceux qui contemplaient de pareils spectacles d'épouvante et qui n'en retenaient que l'idée précise, inéluctable de la possibilité de tels tourments!

Après l'ère des cathédrales, l'art chrétien de la démonologie se manifeste dans la miniature des manuscrits ou dans la gravure sur bois des incunables du XVI^e siècle. Ici aussi, mêmes représentations infernales et même influence sur l'esprit humain. Le burin des graveurs présentera les mêmes scènes en les amplifiant de détails d'exécution que leur art leur permettra de varier à l'infini!

Telles les gravures des flamands et hollandais qui se livrent à de véritables débauches d'imagination : diable hérisson, griffon coiffé d'un bonnet de coton, porc ailé, monstre qui chevauche une femme. Les démons affichent ici non plus la figure humaine caricaturale des siècles précédents, mais les formes les plus cocasses : oiseaux de proie, reptiles, batraciens invraisemblables, gnomes à bec aplati, à mandibule monstrueuse, visages d'oiseaux de proie, compliqués de tentacules, d'éperons acérés comme des dos d'hippocampes.

On pourrait citer encore parmi les représentations diaboliques qui agirent puissamment sur les croyances populaires, celles des « Mystères et des miracles » joués par les confrères de la Passion et autres sociétés théâtrales pendant tout le Moyen-Age. Ces pièces naïves comportaient toujours un Enfer où de nombreuses scènes de diablerie se déroulaient sous les yeux des spectateurs qui leur accordaient une valeur théologique presque semblable à celle des Livres-Saints.

A une époque plus rapprochée de la nôtre, l'art montra encore le diable au peuple sous une forme plus vulgaire, en faisant appel aux ressources de la mécanique pour produire une fantasmagorie puérile. Tel ce curieux meuble de sacristie conservé au Musée de Cluny à Paris, probablement du XVII^e siècle, représentant un personnage noir à langue rouge, qui apparaît à volonté à une fenêtre pratiquée dans le meuble, par tout un système ingénieux de cordes, poulies, ressorts, etc.

Notons encore comme élément d'influence expliquant la conception démonologique de la conscience populaire de nos régions françaises, l'imagerie iconographique ayant même but que l'art des pierres de nos cathédrales, servir de bible aux pauvres. Imagerie conçue d'après les livres de certains

chroniqueurs, c'est-à-dire tel ce petit livre de l'abbé François Arnoux, chanoine de Riez, publié en 1662 à Rouen et intitulé « Merveilles de l'autre Monde », où l'enfer y est ainsi décrit : « Dans l'enfer un diable crie à l'autre « frappe, escorche, égorge, « tue, assassine promptement; mets visiblement celui-là sur les « charbons, jette celui-ci dans les fourneaux et chaudières « bouillantes , etc... » Voulons-nous connaître encore d'autres influences ayant contribué, parce que mal annoncées ou mal interprétées, à la conception de la démonologie populaire, notons alors toutes ces manifestations diaboliques, mentionnées à chaque page de nos chroniqueurs et historiens du Moyen-Age et autres; celle de St Antoine l'Ermite racontée par St Athanase, romancée par bien des récits jusqu'à celui tout fantaisiste qu'en a tiré Flaubert, et aux vulgarisations qu'en ont faites les maîtres hollandais et en particulier Callot dans ses « Grandes et petites Tentations », celles de tous les saints tourmentés pareillement par le diable : St Benoît, St Dominique, St Thomas d'Aquin, St François d'Assise, Ste Magdeleine de Pazzi, Ste Catherine de Sienne, le saint curé d'Ars. Tous les jeux puérils ou sinistres, inoffensifs ou douloureux auxquels le diable s'est livré sur leur personne, narré par des lecteurs sceptiques ou railleurs et écoutés par des esprits sans critique ont produit sur eux l'effet d'événements terrifiants ou de fables pour distraire. Et c'est ainsi que se sont créés des croyances et des pratiques démonologiques que la naïveté populaire a extériorisée sous des formes diverses, et en particulier sous le couvert de ces légendes locales éminemment révélatrices de la manière de penser, de juger, de croire et d'espérer de l'âme populaire pour qui sait, suivant l'expression imagée et si suggestive de ce fin observateur psychologique qu'est le poète bien connu Monsieur Paul Alibert de Carcassonne, cueillir dans le jardin de ces « fécondes légendes des fleurs éternellement fraîches, et non « point, comme des herboristes sans sensibilité et des folkloristes à fleur de peau, offrir simplement à leurs lecteurs un « herbier de plantes desséchées et collées entre deux feuilles. »

Remarquons en passant que cette conception même populaire de la démonologie est en train, sous l'influence des découvertes de la science et de l'enseignement catholique, de s'épurer, et de se changer d'une part en hypothèses utiles de travail comme l'aurait dit le savant Claude Bernard, d'autre part en croyances religieuses rationnellement et chrétiennement conçues et définies.

Et c'est la tâche féconde du critique loyal et judicieux, convaincu que science et religion sont formées d'une même vérité, de déterminer le domaine de recherche de chacune. C'est ce que nous regardions comme un devoir d'affirmer, lorsque au sujet d'une étude scientifique sur Thérapeutique et Téléthésie nous écrivions : « Persuadé que tous les faits étranges de thérapeutique et de téléthésie ont été trop longtemps abandonnés « aux spéculations mystiques des partisans des forces occultes « et servi d'arguments équivoques aux préjugés de tous genres, « il nous a paru utile de travailler à rendre plus nette la

« distinction entre ceux qui peuvent se réclamer d'une origine scientifique et ceux qui sont nés et vivent à l'ombre de cal-culs sordides ou d'un fanatisme de doctrine ».

L'étude folklorique de nos institutions populaires ne prendra place parmi les sciences psycho-sociales que dans la mesure où ceux qui s'en disent les ouvriers travailleront à devenir non des collectionneurs maniaques ou des antiquaires sans idéal, mais bien des fidèles et compréhensifs interprètes des faits et gestes, des pensées et des sentiments de l'âme humaine populaire.

Interprétée à la lumière des faits les plus suggestifs que nous rapportent les histoires locales, la dogmatique aussi bien que la liturgie de la superstition démonologique de notre contrée audioise nous apparaissent, nous l'avons déjà noté, comme un amalgame d'institutions hybrides, formé d'éléments paganos-chrétiens par une imagination exaltée, un besoin sans frein d'accroître son bien être, et un instinct sans critique de rassurer ses craintes et d'affermir ses espoirs.

Et c'est pourquoi, la personnalité du diable que la conscience populaire s'est façonnée est un compromis bizarre de force physique extranaturelle et de déchéance morale infra-humaine, de prétention jalouse à une domination absolue et de capitulation honteuse devant un signe de croix ou une invocation pieuse; de prouesses d'entraide généreuse, désintéressée, et des vexations haineuses, perfides et brutalement nocives. Ainsi le diable, tel que le conçoit l'opinion superstitieuse populaire est un être hybride de nature ni divine, ni humaine, doué d'attributs contradictoires et inspirant à ceux même qui l'invoquent et le servent plus d'aversion que de respect, plus de suspicion que de confiance, plus de frayeur que d'assurance.

Ses interventions sont toujours mystérieuses et terrifiantes; il se montre et il opère le plus souvent, dans la tempête des éléments physiques déchainés : grondements de tonnerre, crépitation d'éclairs, ouragans de pluie eu de vent, précédé et accompagné d'esprits infernaux.

En parlant du docteur Faust, un ancien lied allemand disait : « Lorsqu'il voyage en poste, il a des esprits bien empressés en « arrière, en avant, des deux côtés pour paver le chemin qu'il « a choisi ».

C'est surtout au sabbat où le diable se montre, croit-on, de préférence. Là, il préside dans l'apparat magique de sa souveraineté d'emprunt, et se fait adorer par ses fidèles ministres, sorciers et sorcières dans des rites qui bravent toute décence et toute moralité. Cependant la tradition superstitieuse populaire nous dit qu'il se montre aussi la nuit aux carrefours des chemins, en compagnie des âmes en peine, des sorciers, des lutins, des bêtes fantasques, lièvres blancs, boucs à barbe argentine et cornes flamboyantes, chats noirs, etc.

C'est ainsi dans un carrefour où se croisaient quatre chemins, nous dit le livre populaire allemand de 1587, que le docteur Faust conjure le diable pour la première fois.

Aux carrefours pareillement, d'après les rituels magiques, doivent s'accomplir les opérations de thérapeutique afin que la présence du diable assure leur efficacité. Et c'est pourquoi par exemple : dans le Périgord et dans la montagne noire, les fiévreux vont en cérémonie disposer une pièce de monnaie dans un carrefour afin que celui qui la ramassera soit aussitôt saisi, par l'aide du diable, de leur propre fièvre.

La conscience infra-religieuse populaire est aussi persuadée que le diable fréquente et même habite les grottes, les puits, les mines, les gouffres pour garder les trésors qui y sont enfouis où les âmes des hommes criminels qui y ont été précipités. Il y a peu de ruines, de vieux châteaux, de monastères, de monuments celtiques qui ne recèlent de trésors gardés par un animal diabolique. Le diable, dit-on encore, se prête moyennant des concessions de la part des sollicitateurs, à les aider, pour édifier ou pour terminer des entreprises qu'ils n'ont pu réaliser en temps voulu, tels que des ponts, aqueducs, etc.

Toute cette dogmatique de croyances superstitieuses, comme les rites qui les manifestent, semblent être nés, dans l'esprit populaire, de ce sentiment séculaire de vénération, dont furent toujours entourés, de la part des peuples de l'antiquité, les grottes, les mines et surtout les rivières, les fleuves et les sources.

Tous ces endroits que rendent mystérieux leur solitude ou leur aspect sauvage, toutes ces masses d'eau qui se meuvent à travers leur pays et où le paysan va se désaltérer, sont considérés par lui ou comme les demeures privilégiées des divinités ou comme les divinités elles-mêmes, ayant droit, à l'égal de toutes les autres, à son respect et à son culte. C'est mûs par ses croyances que les Grecs implorèrent les fleuves et que les chefs des armées leur offraient des sacrifices quand ils les traversaient, parce qu'ils considéraient comme un acte irrévérencieux de soumettre au joug d'un pont le cours libre d'un fleuve ou d'une rivière. C'est ainsi que l'Iliade nous rapporte que Scamandre ou Xauthé, la rivière de l'ancienne Troade, intervint en personne dans l'attaque d'Achille et le contraignit à reculer; que l'opinion grecque accusa Xerxès de sacrilège pour avoir osé jeter un pont sur l'Hellespont; que de tous temps les peuples ont offert des sacrifices sur les rives du fleuve où ils projetaient de construire un pont, et sur le pont lui-même dès qu'il était terminé, afin d'apaiser la colère des dieux que représentaient pour eux ces forces liquides, irritées, croyaient-ils, de voir les mortels empiéter sur leurs domaines. De là, l'usage des libations de sang répandu sur les bases mêmes du pont, ou des victimes vivantes emmurées dans leur sein, et plus tard, quand la barbarie s'adoucit, les effusions du sang d'un animal ou celles d'une petite quantité de vin, dont la couleur rouge rappelait celle du sang.

L'Eglise catholique a continué elle-même, mais pour des motifs différents, de s'intéresser, surtout au Moyen-Age, à la construction des ponts qui facilitaient les relations entre pays,

et d'en consacrer l'inauguration par des rites solennels (1). Elle favorisa dans ce but la création des associations semi-religieuses et semi-laïques des « frères pontifes », architectes qui rappelaient les faiseurs de ponts, les « pontifices » romains et les géphyréens grecs (2).

Une autre caractéristique de la superstition populaire démoniaque, c'est l'aspect extérieur que prennent le plus souvent les interventions du diable dans l'exécution de ses œuvres. Les circonstances physiques qui les accompagnent ou qui les suivent sont extraordinaires en même temps que terrifiantes. Les travaux sont exécutés rapidement, le plus souvent la nuit et par une armée d'âmes de damnés et de diabolins. Dans ses interventions le diable se sert assez souvent des humbles à cœur sincère, d'un pauvre berger, d'une bonne fille... qui se disent chargés de mission divine, mais utilisent quand même l'aide du démon. Contradiction assez commune dans la superstition populaire, autant dans les croyances que dans les pratiques, et qui témoigne du manque de sens critique dans la confection de cette infra-religion. Si vrai que dans ces interactions assez bizarres de Dieu et du diable, c'est le diable et non l'envoyé providentiel qui triomphe toujours, et qui reste aux yeux de tous le grand ingénieur, le « summus pontifex » de ces constructions singulières. Ainsi en est-il dans les légendes de l'érection de l'aqueduc de Foncalvy près d'Ouveillan, du pont du diable d'Alzonne, des ponts de Cahors, de Bonnecombe etc... Disons que l'esprit populaire a toujours été naturellement frappé par l'effort gigantesque qu'ont dû exiger ces œuvres puissantes que sont les ponts immenses de nos fleuves; leur masse confuse elle-même a quelque chose de

(1) De cet intérêt qu'a toujours pris l'Eglise aux œuvres de ce genre qui contribuaient au bien être des populations, la construction de la route et du pont des gorges d'Axat en est à notre époque et pour notre contrée, un témoignage éloquent.

L'abbé Félix Armand curé de St Martin, dont la statue est sur la place de Quillan, a tracé cette route unique de la Pierre-Lys, reliant les régions isolées du Roquefortès, du Pays de Sault, du Dounazan, du Capcir à Quillan.

Sans ressources et sans connaissances spéciales d'ingénieur il entreprit cette œuvre avec ses paroissiens. La Terreur arrêta un moment cette entreprise. Plus tard, Napoléon s'intéressa à ce travail gigantesque et écrivit lui-même à l'abbé Armand. Le souvenir du 1^{er} tracé de cette route audacieuse mérita d'être conservé et garda le nom de « *Trou du Curé* ». Au pont du tunnel du défilé de la Pierre-Lys, un quatrain rappelle l'œuvre mémorable de l'abbé Félix Armand :

Arrête voyageur, le maître des humains
A fait descendre ici la force et la lumière,
Il a dit au pasteur : Accomplis mes desseins,
Et le pasteur, des monts, a brisé la barrière.

(2) D'après certains historiens, les Hospitaliers et les Pontifices étaient du même ordre et leurs fonctions consistaient à recueillir les malades, les indigents, à protéger les voyageurs contre les brigands, à établir des bacs et des ponts. Dans l'histoire espagnole on attribue aux templiers la construction de la plupart des ponts... hospices, depuis le Roussillon jusqu'à St Jacques de Compostelle. Le plus connu de ces « Pontifices » est St Bénézet, bâtisseur du pont d'Avignon.

mystérieux surtout quand elle est enveloppée de ténèbres; tels aussi les bruits sourds et saccadés des eaux heurtant bruyamment les piliers. Rien d'étonnant, dès lors, que l'homme isolé pendant la nuit près de ces grandes masses y voit apparaître des fantômes et soit porté ainsi à conjurer par des rites magiques ces êtres qui l'effrayent et dont il veut s'assurer les faveurs et la pitié. De là encore ces coutumes bizarres et vivaces dans certaines régions, révélatrices de croyances superstitieuses, comme par exemple : ne pas se disputer sur un pont, jeter une bouteille par dessus la clef de voûte de l'arche du milieu, y distribuer de la nourriture, des boissons, y danser ou le traverser en chantant, y dresser des statues. Depuis le christianisme les statues de la vierge y sont fréquentes et aussi celle de St Jean Népomucène chanoine de Prague, pour rappeler sans doute qu'il avait été précipité du haut d'un pont par ordre de l'empereur Wenceslas, furieux de n'avoir pu obtenir quelque révélation de la confession de sa femme qu'il soupçonnait d'infidélité. Dans certaines villes le pont est choisi comme lieu où se termine le carnaval par la noyade du héros empaillé de la fête et aussi comme place d'exécution capitale pour les criminels.

Un autre trait enfin de cette dogmatique superstitieuse concernant les interventions du diable, « c'est le pacte », formule célèbre qui consistait pour l'évocauteur à vendre son âme à Satan ou à un de ses satellites moyennant certains avantages qui devaient lui être conférés. Au bout d'un délai fixe le diable venait prendre livraison de son bien, échéance fatale que le sorcier s'efforçait d'éviter. Le thème en est toujours le même. Seules changent les circonstances de lieu et du but individuel ou social visé. Un architecte ne peut arriver à livrer en temps voulu l'œuvre qu'il s'est chargé d'édifier; une jeune fille ou un humble berger se disent chargés de construire un pont, de découvrir une source, etc... Ils ont recours au diable ou par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'un sorcier. Le diable se présente sous une forme toujours étrange, promet son secours moyennant la donation d'une âme. Le pacte signé, l'œuvre est rapidement exécutée et par des moyens mystérieux. Mais les solliciteurs réussissent à éluder la réalisation de leurs promesses ou par ruse ou par l'aide de saints ou de sorcières. Le diable furieux d'avoir été trompé détruit l'œuvre édiflée ou réduit en poudre l'animal substitué à la personne promise. Il nous reste peu de documents sur la redoutable formalité du pacte, très fréquente cependant au XVI et au XVII^e siècle; et cela soit en raison même de la nécessité où se trouvaient ceux qui la pratiquaient, de se dérober aux recherches des tribunaux, soit parce que disait-on le diable emportait le pacte en enfer... Nous possédons cependant comme exemplaire précieux le pacte fait par le fameux curé de Loudun, Urbain Grandier. Condamné né en 1634 sur rapport du conseiller d'Etat, Laubardement en 1634 sur rapport du conseiller d'Etat Laubardement pour crime de magie, maléfice et possession au préjudice du Couvent des Ursulines à Loudun. Ledit pacte d'Urbain Grandier se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale dans le recueil

dés pièces concernant les Ursulines de Loudun, manuscrit, fonds français, N° 7619 page 126. Il est de la main de Grandier, signé et paraphé et est intitulé « Veu de Grandier » (1).

Nous l'avons dit le côté le plus désagréable du pacte était l'échéance terrible qui devait le terminer; aussi celui qui l'avait signé mettait-il toute son ingéniosité à s'y soustraire, c'est-à-dire à voler le diable de la proie sur laquelle il comptait. Et c'est pourquoi, en même temps que le pacte, l'évêque du diable s'armait d'une prière de délivrance, telle celle-ci « Inspire-moi, ô grand Dieu ! les sentiments nécessaires pour pouvoir « me dégager des griffes du démon et de tous les esprits « malins ».

Bizarres sont les formes sous lesquelles le diable se montre dans ces diverses interventions. D'ailleurs l'aspect extérieur des démons a varié avec les époques. La forme type que l'on voit sculptée sur les Cathédrales a subi des variations dont l'étude ne laisserait pas d'être fort curieuse. Tantôt il nous est représenté assis sur son trône, accosté de deux thuriferaires, dont l'un lui adresse de vigoureux coups d'encensoir, tandis que l'autre lui tire audacieusement l'oreille. Ce diable a les pieds solidement griffus de quelque gigantesque oiseau de proie; il a la fausse main froide, écailleuse et pointue de l'alligator (1). Son visage inférieur masque la naissance d'une queue annelée de tamanoir qui donne de l'équilibre à toute sa personne. Enfin son vrai visage d'expression triviale et avinée se coiffe d'une tiare papale.

Peu à peu le diable se civilisera; il se fera homme du monde, prendra les habitudes de la bonne compagnie, abandonnera sa nudité trop sauvage pour revêtir les vêtements de velours et de soie, jusqu'à ce qu'il devienne, dans le sombre drame de Goethe, ce méphistophélès railleur et sarcastique, dont le type est maintenant si populaire au théâtre.

Il y a aussi le diable des sorciers à corne triple, dont l'une est enroulée en un tortillon fantaisiste. Chèvre, pied comme le chef du Sabbat, il est décentement vêtu d'un chantail.

Mais c'est en plein milieu du XIX^e siècle, que nous avons été fixés sur la forme que prennent les principaux démons. M. J. Collin de Plancy a donné en 1863 chez Plon la 6^{me} et définitive

Nous le reproduisons ici par curiosité d'une telle formule.

(1) « *Veu de Grandier* » : Monseigneur et Maître, je vous reconnais pour mon dieu, je vous promets de vous servir pendant que je vivray et dès a présent je renonce à tous autres, et à Jésus-Christ et à Marie et à tous les saints du ciel et à l'Eglise catholique et apostolique et romaine, à tous les suffrages dicelle et auraisons que pourroient faire pour moy, prometz vous adorer et faire homage au moins à trois fois le jour et faire le plus de mal que je pourray et attirer à mal faire autant de personnes qui me sera possible et de bon cœur je renonce à Cresme, à Batesme, et à tous les mérites de Jésus-Christ et es cas que je me voulusse convertir, je vous donne, mon corps, mon âme et ma vie comme la tenant de vous, l'ayant dédiée à jamais sans me vouloir repentir ausy) signé Urbain Grandier de son sang »

(1) Histoires prodigieuses tirées de divers auteurs. — Paris 1575.

édition de son Dictionnaire Infernal avec les portraits de soixante-douze démons, dessinés par M. L. Breton, d'après, écrit-il, « les documents formels ».

L'un Astaroth a la figure d'un ange fort laid et chevauche un dragon; il tient à la main une vipère; un autre Baël, a trois têtes, l'une, d'un homme, les deux autres sont celles d'un crapaud débonnaire et d'un brave chat de vieille demoiselle. Disons que les formes du bouc ou du satyre sont les plus communes, et nous sont révélées par les dépositions de certaines sorcières ayant assisté au Sabat (1). Le diable y est décrit comme un bouc sortant lentement d'une cruche déposée au milieu de la salle et devenant petit à petit d'une taille démesurément grande; il disparaît dans la même cruche à la fin de la réunion.

D'autres sorcières racontent qu'elles l'ont vu comme un grand tronc d'arbre obscur, sans bras ni pieds, assis dans une chaise ayant presque la forme d'un homme élancé et affreux, ou encore comme un lévrier noir ou un grand bœuf d'airain à deux faces.

Les diables n'apparaissent point toujours sous la forme humaine. Ils revêtent l'aspect d'animaux tantôt fantastiques, tantôt ordinaires. Le dragon, le bouc, le loup, le chat, le hibou sont leurs formes préférées. La forme semi-humaine est fréquente : tête d'homme plus ou moins grimaçante sur un corps indéterminé d'animal. Le chien est assez rarement une forme de démon; nous n'en connaissons que deux exemples, l'un dans le Faust de Goethe, où il apparaît sous la forme d'un harbet qui se gonfle démesurément avant de devenir méphistophélès. L'autre exemple est tiré du conte ésotérique de Cazotte : « Le diable amoureux ». Le héros de ce roman, enfermé par ces amis dans un cercle magique, évoque Beelzébut qui apparaît sous la forme d'un chameau énorme qui lui demande en italien « che vuoi » que veux-tu ?

Toutes ces caractéristiques bizarres des croyances superstitieuses autoises touchant la personne du diable et ses interventions se retrouvent dans la dogmatique infra-religieuse de tous les peuples. C'est donc peut-on conclure qu'elles ont des sources communes, à savoir cet instinct humain du divin, ce besoin de secours au surnaturel dont les manifestations diverses et multiples, ni organisées, ni consistantes sont le reflet du tempérament de chaque contrée soumise aux influences sociales, politiques, religieuses, économiques et climatiques. Nous aurons l'occasion de faire les mêmes remarques quand nous étudierons les croyances superstitieuses concernant les génies familiers, les saints, les héros ou les types légendaires créés par l'imagination populaire sous la pression de quelque événement important..

Le lecteur qui voudra feuilleter avec nous l'histoire de nos légendes autoises, y retrouvera le thème plus ou moins accusé

(1) *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons* par Pierre de Lancre conseiller du Roy au parlement de Bordeaux... Bulletin du Musée basque : N° 05 - 1938. Imprimerie La Presse... Bayonne...

de la superstition à tonalité démonologique avec les traits communs et essentiels que nous avons définis ci-dessus. Et c'est la notation de ces caractères généraux qui nous permettra d'amorcer avec autorité cette étude des lois scientifiques et des schèmes philosophiques de l'activité infra-religieuse populaire et de contribuer, dans une certaine mesure, à la constitution de cette science et de cette philosophie psycho-sociale populaire, dont le Folklore se dit à juste titre la discipline rationnelle et légitime.

Nous avons conscience que nos légendes démonologiques, matière brute de notre interprétation folklorique infra-religieuse, pourrait être bien plus riche si nos appels à l'information de nos correspondants avaient été plus volontiers entendus. Mais ici comme dans toute science historique, c'est non la quantité de témoignages qui comptent, mais bien la qualité ! « non numerantur sed ponderantur »... C'est pourquoi notre choix parmi d'assez nombreux documents de cette sorte de superstition que nous avons consultés, s'est porté sur les faits « cruciaux », c'est-à-dire ceux dont la richesse de suggestion psycho-sociale infra-religieuse nous a mieux permis d'établir une synthèse consistante de leurs éléments constitutifs et une interprétation judicieuse de leur féconde signification.

Telles les légendes des Soréziens de Puivert, de Blanchefort, de la source de Foncalvy, des ponts du diable d'Alzonne et d'Alet, du gouffre de Montferrier, de la pierre tremblante de Rennes, de la trace du pied du diable d'Aragon, des sept archers de St Gimer et du procès de la femme de la Barthe. Nous avons aussi noté les allusions à ces superstitions démonologiques qui se rencontrent dans les contes locaux, comme ceux de « la moitié » et du « Sermon du Curé de Salles-sur-l'Hers » de Fourès, celui de Jean Bestio dans la « Femme est plus rusée que le diable », et dans quelques chansons humoristiques et critiques qui sont un aspect suggestif de notre littérature populaire.

Les Soréziens de Puivert :

Simon de Montfort ayant décidé de détruire la ville et le château de Puivert (1), peuplés de croyants cathares, envoie les plus fanatiques à Sorèze (2) sous la surveillance des religieux d'un monastère établi aux alentours. Les Soréziens ne tardèrent pas à connaître, par les récits des nouveaux venus, les richesses qu'ils avaient laissées à Puivert. Et ce fut, dès lors, des incursions fréquentes des Soréziens à Puivert pour aller chercher les blocs de marbre, les pierres sculptées en forme d'homme, de bœuf, de loup et d'autres œuvres artistiques païennes dont ils décorèrent leur propre ville.

Par des indiscretions encore plus confiantes, certains soréziens apprirent des prisonniers catarthes qu'il y avait dans les

(1) *Puivert* : Commune de l'Aude à 29 km. de Limoux. 1206 habitants.

(2) *Sorèze* : Commune du Tarn, à 27 km. de Castres. 2.120 habitants.

ruines du château de Puivert et parmi les richesses sculpturales, en partie détruites par la guerre, un agneau d'or, certains disaient « le veau d'or », d'un prix inestimable, qu'on avait réussi à soustraire au pillage de l'ennemi et mis sous la garde du diable.

L'appas de ce trésor excita pendant longtemps les convoitises de ceux qui savaient le lieu où il était enfoui. Mais les difficultés pour le ravir à son puissant gardien décourageaient tous les désirs et projets de conquête. Or, dit le narrateur de la légende, quelque temps avant la grande révolution, des jeunes soréziens enhardis par la confiance qu'une tradition persistante transmettait fidèlement depuis des siècles aux diverses générations, décidèrent de tenter l'entreprise. Nos jeunes gens se rendent donc à Puivert emportant avec eux des grimoires magiques, des serpents empaillés, des hosties consacrées et accompagnés d'un curé damné pour célébrer la messe noire. Arrivés dans la cour du château, les jeunes gens procèdent à l'accomplissement de leurs rites magiques pendant qu'un des leurs, un certain Bardou, le plus téméraire, descend dans les caves obscures du château où était caché disait-on le veau d'or gardé par le diable. A peine l'audacieux jeune homme a-t-il franchi la grille de ces souterrains ténébreux, que des roulements de tonnerre éclatent de toutes parts, accompagnés d'éclairs sinistres, d'ouragans terrifiants. L'épouvante se répand rapidement parmi les habitants de Puivert, comme d'ailleurs dans la troupe des jeunes Soréziens occupés à leurs cérémonies magiques, célébrées pour aider leur camarade à ravir au diable le veau d'or. L'attente fut longue et malheureusement vaine au milieu de cette tempête déchaînée. Les jeunes soréziens se virent finalement contraints de retourner chez eux sans leur ami Bardou que le diable gardien du trésor avait certainement terrassé et emporté pour toujours dans son antre infernal. Et plus jamais ni à Sorèze, ni à Puivert on ne revit le jeune Bardou, le héros Sorézien qui avait eu la témérité de s'attaquer au diable pour lui ravir le trésor dont il était le gardien, depuis que les Catarhes avaient été contraints de l'abandonner.

La légende de Blanchefort (1)

C'est dans un cadre à peu près identique et au milieu de manifestations diaboliques analogues que se déroule l'aventure de la légende superstitieuse de Blanchefort.

Blanchefort était une forteresse wisigothe chargée de surveiller et de défendre les approches de « Redac », aujourd'hui Rennes-le-château, capitale de la région. Son dernier seigneur, Bernard de Blanchefort lutta vaillamment durant la guerre des Albigeois, à côté de son suzerain le comte Raymond Roger. Après la défaite, le château et le village furent détruits. Ce château de Blanchefort avait été bâti, dit-on, par Blanche de Castille, qui lui donna son nom. Abandonnée par son mari

(1) Légende communiquée par M. Gibert instituteur à Lauraguel (Aude),

Pierre le Cruel et retirée au château de Pierre de Pertuse, Blanche de Castille vint aux eaux de Rennes-les-Bains pour s'y soigner. En souvenir de sa guérison, le nom de « Bains de la reine » fut donné à la source qui l'avait guérie de son mal.

C'était dans les vastes cavernes entourant le château de Blanchefort que le trésor abandonné par les wisigoths avait été jalousement enfoui (1). Ce trésor estimé, dit la légende, à 19 millions et demi de louis d'or, était sous la garde du diable. Un jeune berger aperçut un jour le mystérieux gardien comptant et recomptant son or en plein soleil, avec une satisfaction rapée indescrivable. Il en avertit aussitôt ses amis qui ne tardèrent pas à en répandre la nouvelle dans tout le village. Une fortune aussi prodigieuse et à portée de la main ne tarda pas à faire naître dans le cœur de tous les habitants les convoitises les plus ardentes et les projets les plus téméraires. Mais nul n'osait cependant, par crainte des représailles du diable, proposer ouvertement ce que tous pensaient en secret et brûlaient d'entreprendre. La cupidité malgré tout triompha de la peur, et d'un commun accord, par un de ces phénomènes collectifs de contagion qu'on constate sans trop savoir les expliquer, tous les paysans du village décidèrent de faire le siège du trésor fabuleux. Persuadés toutefois qu'avec le diable il faut user de ruse ou de magie plutôt que de force, ils chargèrent de cette entreprise périlleuse le sorcier du village. Flatté de la confiance unanime que lui témoignaient en cette circonstance dramatique des compatriotes qui l'avaient jusqu'ici tenu en suspicion tracassière, le sorcier accepta crânement de tenter l'aventure, et demanda seulement quelques jours pour se préparer à une lutte qu'il savait gigantesque. Ses préparatifs terminés, il se livra encore sur la place publique et en présence de tout le village en émoi, à des incantations et rites magiques qui parurent impressionner même les plus sceptiques. Et puis comme un lutteur qui se dresse résolu devant un adversaire qu'il sait plus fort que lui, il se lance d'un bond dans les cavernes du château et disparaît aux applaudissements de la foule, qui dès lors devient silencieuse, attendant hâletante l'issue de la lutte mystérieuse. Mais voici que bientôt jaillissent des souterrains obscurs où le sorcier vient de pénétrer, des gerbes d'éclairs effrayants et se répercutent dans toute la vallée des grondements sinistres de tonnerre qui sèment l'épouvante dans les rangs de cette foule opprimée; si bien qu'il ne reste bientôt là, pour attendre l'issue finale de la lutte, que les plus intrépides dissimulant mal, malgré tout, l'anxiété profonde qui les étreint. Progressivement la tempête s'apaise et au milieu d'un

(1) Le trésor des wisigoths, dit la légende, provenait du pillage du temple et du palais de Salomon. Il fut d'abord transporté à Rome et ravi par Alaric Ier après la prise de cette ville. D'après le P. Bouges, Carcassonne renfermait ce qui restait de plus précieux des richesses des Wisigoths. Ils les avait transportées d'abord à Toulouse, lors du siège de cette ville par Clovis vers 506; le trésor, dans la suite fut transféré à Ravenne par Théodoric, ce qui détruit la légende affirmant que ce trésor avait été jeté dans le grand puits de la Cité à l'arrivée d'Attila.

silence toujours angoissant, voici qu'apparaît tout écorché et les habits en lambeaux, le sorcier qui avait osé se mesurer au diable. Il fuit en courant, cachant dans ses mains sa figure ensanglantée et va se réfugier, sans mot dire, dans sa modeste mesure de torches d'où jamais personne ne le vit ressortir.

Il semble bien, d'après les récits ci-dessus, que le diable n'aime pas être bravé, et qu'il se venge terriblement sur l'audacieux qui ose l'attaquer. Et c'est vraisemblablement de cette croyance superstitieuse qu'est née la peur du diable, dont l'opinion populaire audoise a toujours témoigné. Cependant, cette même opinion le croit plus conciliant quand on sollicite ses faveurs et que l'on consent à lui livrer son âme comme compensation. C'est là encore, une habileté de cet esprit du mal qui préfère obtenir davantage en faisant le bon apôtre et ne pas ajouter à sa réputation de haine et de cruauté.

Il est intéressant de noter que dans les tractations contractuelles des humains avec le diable, la croyance superstitieuse populaire nous le montre toujours comme le vaincu, malgré son astuce légendaire, son quémendeur réussissant à se libérer des obligations du contrat conclu, par l'aide des saints ou des sorciers, souvent par les conseils ingénieux de la femme. Disons cependant que malgré cette diplomatie diabolique, il n'en conserve pas moins, dans l'opinion populaire sa réputation d'esprit vindicatif, qui n'hésite nullement à détruire l'œuvre qu'il a édifiée lui-même ou à réduire en cendres les animaux ou les objets que le solliciteur a substitués à son âme propre.

Tous ces traits caractéristiques de la personnalité du démon, telle que la conçoit l'âme superstitieuse du peuple audois sont nettement visibles dans la légende suivante de la source et de l'aqueduc de Foncalvy, près le village d'Ouveillan.

Légende de la source et de l'aqueduc de Foncalvy.

A Cabezac, petit village du canton de Bize, près Narbonne, jaillit une source claire et abondante qui alimentait à l'époque romaine, non seulement Cabezac (Combasium), mais aussi Sallèles, Cuxac et Foncalvy, commune d'Ouveillan. Il fut un temps rapporte la légende, où la population de Foncalvy manquait d'eau potable. Pour s'en procurer, les habitants étaient contraints de faire un long chemin qui les conduisait à une fontaine bien pauvrement alimentée. Une jeune fille pauvre et souffrante, à qui cette besogne journalière était particulièrement pénible, résolut de demander au diable d'adoucir cette servitude. Son appel fut entendu, et il lui fut promis que si elle lui faisait don de la première créature qui irait boire ou puiser de l'eau à la nouvelle fontaine, une source abondante jaillirait tout à côté du village, et un aqueduc la conduirait même jusqu'aux localités voisines de Cabezac, de Sallèles et de Cuxac-d'Aude. Le contrat libellé en forme nette et précise fut présenté par le diable à la jeune fille qui le signa de son sang. La nuit même qui suivit l'entente, le diable s'attela à la besogne. Aidé de milliers d'âmes maudites et d'un grand nombre de diabolins

le travail progressa rapidement. Aussi les paysans attardés qui traversèrent ces parages, ignorant ce qui se passait, s'enfuyaient effrayés par le vacarme mystérieux qui les emplissait, et par les cris plus mystérieux encore que les échos se transmettaient lugubrement : porto peiros, porto caous », « apporte des pierres, apporte de la chaux ».

Bientôt tous les villages de Foncalvy et du voisinage furent avertis de l'œuvre gigantesque qui s'édifiait par des ouvriers mystérieux. Et quand les habitants de toutes ces contrées se pressèrent anxieux vers l'endroit où l'enfer, disait-on, travaillait sans répit, ils purent contempler un magnifique aqueduc qui s'étendait de Foncalvy à Cuxac, et dans lequel coulait une eau claire et abondante, alimentée par une source jaillie là comme par miracle. Et bientôt, courut parmi cette foule la nouvelle que c'était à la prière d'une jeune fille du village que le diable avait fait cette merveille, et que ce matin même devait lui être livrée, en paiement, la première personne qui puiserait ou irait se désaltérer à cette source. On ne tarda pas, en effet, à voir apparaître la jeune fille en question, qui sans gêne aucune vint au bord de la source, et laissa s'échapper de son tablier retroussé un chat tout noir qui, emporté par le courant, était amené tout au loin où se tenait un être mystérieux drôlement accroupi. Le diable, car c'était lui, furieux de ne recevoir pour prix de son labeur qu'un si maigre salaire, foudroya l'innocent animal d'un éclair terrible qui parut s'échapper de sa main et disparut aussitôt dans un fracas effrayant de roulements sinistres de tonnerre. C'est ainsi, conclut la légende de la source et de l'aqueduc de Foncalvy que la femme prend sa revanche sur le diable et se venge sans remords d'avoir été la première trompée par cet esprit de mensonge et de haine.

Lé pount dal diablé

J'ai appris moi-même de ma vieille grand-mère, alors qu'elle portait allégrement ses quatre-vingt-dix ans, comment le diable avait réparé en quelques instants le pont du canal d'Alzonne, qu'on nomme encore « le pont du diable », « lé pount dal diablé ».

Non loin d'Alzonne, petit village adossé aux premiers contreforts de la montagne noire, passe le canal du midi, œuvre célèbre de Paul Riquet, commencée le 1^{er} Juin 1667. Le célèbre ingénieur n'eut pas la satisfaction de voir la réalisation complète de son entreprise, puisqu'il mourut le 1^{er} octobre 1680, et que l'inauguration solennelle du canal n'eut lieu qu'en 1681; cependant son nom est attaché à l'histoire de cette conception géniale. Au lieu dit « Lé pount dal diablé », un pont, en effet, enjambe le canal permettant à l'ancienne route romaine ou route ferrée, de rattraper d'un côté la partie qui se dirige vers Bram et de se raccrocher, de l'autre, au chemin de Montréal par la route nationale de Carcassonne à Mirepoix.

Ce pont du diable, me racontait grand-mère, fut plusieurs fois démoli et rebâti sans que jamais personne ait pu savoir quels étaient les ouvriers de ces ruines et de ces reconstruc-

tions. Mais disait-elle, tous les habitants d'alentour auraient juré, en se signant, que seul le diable avait pu faire de telles choses, et déchaîner les tempêtes d'éclairs et de tonnerres dans lesquelles elles s'accomplissaient. Et c'est pourquoi d'ailleurs, ajoutait-elle, « *iou e counescut de persounos d'Alzouno e di Moun-
« réal què an bist en passant sul punt, la neit, dés omès toutis
« nègrès que dansaboun al miech dal pount* ».

« J'ai connu moi des gens d'Alzonne et de Montréal qui ont
« vu la nuit en passant sur le pont des hommes tous noirs,
« qui dansaient au milieu ».

Mais l'histoire qu'elle racontait toujours avec une certaine frayeur, et avec un ton imperturbable de conviction était celle « *dal carrètiè de la Coumbo* », qui descendait de temps en temps de la montagne noire avec un chargement de charbon de bois qu'il venait vendre à Montréal. Il conduisait seul ses deux charrettes. Or, une fois tandis qu'il arrivait au pont du diable, le jour n'étant pas encore levé, il arrêta au bord du pont le cheval de sa seconde charrette, pour aider le premier à franchir sans accident le contour que le pont dessine à cet endroit. Impatient, le cheval à l'arrêt se remit en marche, heurta le pont, le démolit et se renversa dans une position si périlleuse, que le moindre mouvement pouvait l'entraîner dans le canal. Le charretier désespéré jure, s'inquiète et appelle l'enfer à son secours. Soudain un personnage hideux se dresse devant lui : « Promets-moi ton âme, lui dit-il, et je te tire d'affaire. » « *Es pas car magnac*, répond le charretier; *noun soulomen la
« miouno, mai à quello de ma fenno per dessus le mercat* ». *Mé
« per nostre senhé despacho-te.* »

« Cela n'est pas cher, mon ami... non seulement la mienne,
« mais aussi celle de ma femme par surcroît ! Mais par notre
« Seigneur, fais vite ».

A peine avait-il fini, qu'autour de la charrette renversée se pressent une foule de petits diables, qui sur l'ordre du fantôme debout au milieu du pont, remettent l'attelage sur la route, réparent le pont et disparaissent en un clin d'œil. Tout heureux le charretier fait claquer son fouet, commande ses chevaux et s'éloigne. Mais dès qu'il a passé le pont, il se retourne et apercevant encore immobile le hideux fantôme. « *Aidiu fenhant, se
« m'aviós pas fait toubà lè chaval, auriós pas agut la peno dé
« lé réléva, foutut porc ! a la plaço de ço que m'as demandat,
« té donaré las prumièros crotos que fara lè chaval, qu'as
« salvat !* » Adieu, feignant, si tu n'avais pas fait tomber le
« cheval, tu n'aurais pas eu la peine de le relever, cochon !
« au lieu de ce que tu m'as demandé, je te donnerai les pre-
« miers excréments du cheval que tu as sauvé ». Et sans peur
aucune, il continue sa route. Rentré à sa maison, il raconte l'aventure à sa femme : « *Malérous*, lui dit-elle, *mérso té dal
« diablé, pourrió té faïré de mal* », « *L'atendi*, répond le char-
« retier, *è té proumeti di caressa las costos de ma de mèstré,
« ané moun fouet* ». « Malheureux, lui dit-elle, méfie-toi du
« diable, il pourrait te faire du mal ! » « Je l'attends... et lui

« promets de caresser son dos de main de maître avec mon fouet ».

Quelque temps après notre charretier repassait, au point du jour, sur le pont avec ses deux charrettes pesamment chargées ! Que se passa-t-il en ce moment, continuait Grand-mère, d'une voix qu'une impression secrète de frayeur faisait osciller ? Nul ne l'a jamais su. Mais le lendemain les passants trouvèrent le pont démoli au même endroit où la charrette l'avait heurté lors du premier accident, et les voitures renversées dans le canal. Quant au charretier, nul ne l'a jamais plus revu. Et ma grand-mère finissait son histoire en se signant et en ajoutant : « *Lé diable, se l'ero empourtat ! Paure ome, qu'uno maichanto idèò aijeq d'insultà le diable ; A m'aquel esprit maichant cal n pas jamai s'amusà. Dès en pei le pount sès apelat le pount dal diable, e cal pregà les morts quand on le trabèzo. Et quand on l'a passat, se cal pas jamai rebira quand mêmes que on entendi crida ou cantà le diable.* » « Le diable l'avait emporté ! Pauvre homme ; (1) quelle mauvaise idée de l'insulter ! Avec lui, il ne faut jamais s'amuser. Depuis ce pont est appelé le pont du diable et quand on le traverse, on ne doit jamais se retourner, alors même que l'on entende crier ou chanter le diable. »

Cette croyance que le diable fréquente la nuit les margelles des ponts pour faire du mal à ceux qui le franchissent, fut longtemps acceptée par la conscience superstitieuse de la population audoise. De là, l'habitude de nos paysans de se signer et de faire une prière en traversant un pont.

Lé pount d'Alet : Monsieur Laurent Mathieu, archéologue audois distingué nous a raconté, comme le tenant de source d'information sérieuse, que l'évêque d'Alet, Monseigneur Pavillon, passant un jour en voiture sur le pont d'Alet, faillit être précipité dans la rivière. Convaincu que c'était là une méchante plaisanterie du diable, il fit ériger une croix à l'endroit même de l'accident.

Le diable, croit-on assez généralement chez nous, se montre souvent non seulement sur les ponts, mais aussi rôdant tout près des gouffres, des puits et de tous les endroits solitaires ou sauvages.

Le gouffre de Montferrier :

Dans la contribution au folklore de l'Aude, Jourdanne signale le gouffre de Montferrier comme servant de repère au diable, d'après les croyances des gens d'alentour. Près des monts du St Barthélemy, écrit-il, on peut contempler trois gouffres

(1) Le diable l'a emporté. Pauvre homme. Quelle malencontreuse idée il eut d'insulter le diable. Avec cet esprit méchant, il ne faut pas s'amuser. Depuis ce jour, ce pont a été appelé « le pont du diable ». Et quand on le traverse, il faut prier les morts. Et quand on l'a passé, il ne faut jamais se retourner même si on entend crier ou chanter le diable.

dont la profondeur n'a jamais pu être mesurée. Or les bergers des villages voisins qui fréquentent ces parages, racontent aux visiteurs ce que les traditions locales rapportent depuis toujours et qu'ils disent avoir constaté eux-mêmes, à savoir que les démons les habitent. Si bien que si on trouble leur demeure en jetant des pierres dans ces gouffres, les diables s'inquiètent et manifestent leur colère en enveloppant de nuages, de pluie, de vent, d'éclairs et de grondements de tonnerre toutes les montagnes et les vallées qui les environnent.

Les sept archers de St Gimer :

La légende des sept archers de St Gimer est encore un témoignage de la croyance superstitieuse aux méfaits du diable et à sa présence dans ces lieux préférés que sont les carrefours, les ponts, les gouffres, les puits, etc.

Les habitants de la Cité de Carcassonne ont toujours cru que le grand puits de son enceinte était habité par le diable et que des vociférations et des blasphèmes étaient entendus durant certaines nuits de l'année, par ceux qui s'étaient trouvés aux alentours. L'histoire de la Cité nous apprend, du reste, que ce puits a toujours hanté l'imagination populaire de ses habitants, par suite, sans doute, de la croyance commune que le riche trésor des Wisigoths y était enfoui !

En venant faire le siège et la conquête de la Cité, les Goths avaient apporté le trésor prodigieux provenant du pillage du temple et du palais de Salomon. Vaincus à Vouillé par Clovis et contraints à fuir, ils jetèrent ce trésor dans le puits de la Cité, espérant l'y retrouver plus tard. Rien donc d'étonnant que la pensée de ce trésor fabuleux ne soit devenue pour les habitants de la Cité de Carcassonne, le sujet de légendes de toutes sortes, dont celle des sept archers de St Gimer reste un type particulier et suggestif.

Dans sa littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude (1), Gaston Jourdanne nous la raconte à peu près en ces termes. Sept archers de la Cité de Carcassonne avaient dans une libre conversation médité des Apôtres et de St Gimer évêque de la ville. Un certain jour revenant de corvée, ces mêmes archers aperçoivent un âne abandonné et broutant l'herbe sur le bord du chemin. Deux d'entr'eux le saisissent et sautent sur son dos aux applaudissements de leurs compagnons. Bientôt un troisième puis un quatrième enfourchent l'animal paisible, dont le dos semble s'allonger à mesure qu'augmente le nombre des cavaliers. Si bien que les sept archers perchés maintenant sur l'âne fantastique s'y trouvent à merveille, et vont leur chemin pleins de rires et de bruyantes plaisanteries. Mais pendant qu'ils avancent, la riche housse dont l'âne errant était

(1) Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude. G. Jourdanne. Tiré des procès-verbaux des séances de la Société des Arts et Sciences : 8 Janvier 1899 — 7 Janvier 1900 — Carcassonne.

recouvert se change, comme par enchantement, en un drap mortuaire, tandis que l'allure d'abord paisible de l'animal devient un galop vertigineux. Arrivé en face du cimetière, l'âne s'arrête brusquement comme pour contraindre les archers effrayés et raidis sur son dos, à entendre un moment les chants et les psalmodies funèbres qui semblent sortir de chaque tombe. Mais l'arrêt n'est que momentané, l'âne comme aiguillonné par une force invisible, reprend sa course effrénée vers la place du grand puits de la Cité. Et là, sans donner aux archers le temps de mettre pied à terre, il se précipite dans le gouffre béant en un saut infernal, entraînant avec lui les cavaliers qui avaient médité des Apôtres et de St Gimer et plaisanté imprudemment du diable et de sa puissance.

Jamais plus ajoutée la légende, nul n'a revu les sept archers de la Cité. Mais par les nuits d'orage et de tempête et quand l'horloge de la cathédrale St Nazaire sonne les douze coups de minuit, on entend sortir du fonds de l'ancre diabolique tout illuminé des reflets d'éclairs effrayants, des imprécations mêlées de râles et de gémissements. (1).

Légende de la femme de La Barthe :

Les croyances superstitieuses de nos populations audoises aux tractations du diable avec les hommes ont revêtu parfois un caractère de conception profondément dépravé. Nous voulons parler de celles qui avaient trait aux légendes des démons incubes ou succubes. Parmi ces légendes, il en est une qui illustre d'une façon fort suggestive cette mentalité infra-religieuse pervertie de nos contrées; c'est celle que l'on appelle « *Le procès de la femme du lieu de La Barthe* ». Le P. Bouges nous en fait le récit dans son histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne.

En 1275, Pierre du Voisins, sénéchal de Carcassonne, condamna plusieurs femmes et hommes pour des faits de sorcellerie. Parmi eux se trouvait une femme dite du lieu de la Barque, âgée de 66 ans, qui confessa s'être prostituée au démon plusieurs fois, et à 53 ans avoir conçu et accouché d'un monstre. Elle avoua, en outre, avoir nourri ce monstre de petits enfants volés, et cela pendant plus de deux ans. Le monstre ainsi décrit disparut au bout de ce même temps. Bardin qui a raconté le fait, assure écrit le P. Bouges, avoir lu la sentence de mort de cette femme.

(1) Une autre légende nous apprend que ces cris et ces gémissements entendus durant certaines nuits autour du puits de la Cité sont ceux d'un certain curé maudit, précipité dans ce gouffre par le diable pour n'avoir pas célébré les messes dont il avait reçu les honoraires. Ces gémissements seraient entendus vers minuit surtout à la fête de la Noël; heure et jour, dit la légende où le curé maudit fait des efforts désespérés pour sortir du puits.

« Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne par le R. P. Bouges (Quai des Augustins), Paris. MDCCXLI... page 200-201.

Que penser de la réalité de ces relations des démons avec des personnes de sexe, sinon ce qu'en dit très judicieusement le R. P. don Calmet dans son ouvrage déjà cité « Dissertations « sur les apparitions des anges, démons, esprits et revenants etc. » Tous ces faits affirme-t-il sont en vérité des produits d'une imagination troublée et pervertie. Affirmation qui n'infirmes en rien l'authenticité de la croyance de nos populations audoises à ces sortes de commerce démoniaque, mais qui révèle à quels désordres d'immoralité d'esprit et de cœur ces superstitions pouvaient conduire les âmes simples, incapables de découvrir l'ineptie de ces conceptions, même avec l'aide de l'enseignement chrétien dans l'atmosphère bienfaisante et moralisatrice duquel, elles vivaient cependant.

A ces croyances superstitieuses des relations familières du diable avec les hommes, il faut ajouter celles ayant pour objet certaines traces matérielles témoignant pour la conscience populaire, de la réalité de ses apparitions.

C'est ainsi que certaines pierres à forme ou à position plus ou moins originales sont par l'imagination populaire considérées comme apportées là par le diable; telle la pierre tremblante de Rennes-les-Bains qu'un enfant peut faire bouger malgré l'énorme pesanteur de sa masse. La tradition de ces contrées enseigne que le diable lui-même l'aurait placée en cet endroit, si bien, dit-on dans le pays, que celui qui l'a remue peut dès lors s'adresser à lui, solliciter des faveurs et les obtenir à condition cependant, qu'il signe le pacte qui lui est présenté. (1).

L'empreinte du pied du diable à Aragon.

Légende de même ordre racontée dans la Revue Folklore (2).

A Aragon petit village du canton d'Alzonne, arrondissement de Carcassonne, on montre la trace du pied fourchu de Satan. Il était venu, raconte la légende, tenter St Loup patron du village. Malgré les ruses dont il joua, il ne put réussir à faire tomber le saint dans ses pièges. Furieux de son échec, il frappa si violemment de son pied la dalle de pierre sur laquelle il se tenait que la forme s'y fixa en une empreinte qui n'a jamais plus disparue.

Toutes ces croyances superstitieuses touchant les faits et gestes du diable étaient à ce point ancrées dans l'esprit de nos paysans audois, qu'elles avaient leur écho et dans leurs contes populaires et dans les chansons critiques et humoristiques de nos troubadours campagnards. Nous en trouvons des témoignages

(1) Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude par G. Jourdanne.

(2) Folklore : Revue mensuelle : N° 6 p. 95 — 1938. Imprimerie Gabelle (Carcassonne).

ges dans les contes de Fourès, par exemple édités sous la rubrique (Countaralhos d'en Bernard mouñ oncle) (1).

« La moitié ».

Jésus et Pierre, dit le conte, cheminent ensemble. Ils entendent des cris derrière eux. St Pierre se retourne et voit le diable battre sa femme. Il veut séparer les deux conjoints, mais il se voit accablé de sottises par l'un comme par l'autre. Outré, il leur tranche la tête. Plus généreux, le Christ intervient aussitôt pour réparer le mal. Comment procéda-t-il ? Nul ne l'aurait jamais soupçonné. Mais il plaça la tête de la femme sur le corps du diable et celle du diable sur le corps de la femme. Et voilà pourquoi, ajoute le conte, les femmes eurent depuis ce jour mauvaise tête et réussirent souvent à tromper même le diable.

Le sermon du curé de Salles-sur-l'Hers :

C'est encore le diable qui anime le conte du curé de Salles-sur-l'Hers. Mécontent de ses paroissiens, le curé attendait le moment propice de leur dire publiquement tout ce qu'il avait sur le cœur. Or, un dimanche au prône, ayant expliqué la tentation de Jésus par le diable : « Ne croyez pas, leur dit-il, que ce fut là la seule fois où le bon Dieu fut tenté. Je connais un autre fait de ce genre qui se passa non loin d'ici, et il n'y a guère longtemps. Ecoutez-le. Or donc, le démon avise Jésus, l'emporte et lui montre les pays de St Michel-de-Lanès, de Castelnaudary, de Mirepoix, et lui promet toutes les richesses qu'ils contiennent s'il consent à l'adorer. Jésus résiste victorieusement à toutes ces offres séduisantes, mais demande à Satan de lui montrer le pays de Salles-sur-l'Hers. Jamais répond catégoriquement le diable, car si je vous le faisais connaître, vous jugeriez trop mal ce que je fais des gens qui m'appartiennent, et il vous serait facile de résister à mon offre. Car à vous dire vrai, ce Salles-sur-l'Hers est un repaire de médisants, de menteurs et de voleurs ». « Tu as raison, répondit le Christ, passons vite; l'atmosphère seule de ce pays empoisonne et je plains le pauvre curé qui travaille à les convertir.

La *Jarretière* : Une croyance que nous avons pu constater chez certains de nos paysans audois, c'est celle de la *Jarretière*.

« Avoir la jarretière » signifie faire une diligence incroyable et plus que naturelle à pied ou à cheval par le moyen de certains pactes explicites ou implicites avec le démon.

D'où est tirée l'origine de cette croyance ? Il serait peut-être instructif de voir dans cette superstition une analogie avec les faits racontés dans nos saints livres : J.-C. transporté par le

(1) Tous ces contes ayant rapport à l'Aude sont en général extraits des recueils généraux. Ainsi dans ses contes populaires du Languedoc, M. Lambert fait figurer certains contes dont les versions proviennent de l'Aude. D'autre part, Fourès dans le conte que nous citons, comme dans plusieurs autres, brode sur un thème général déjà connu, quelques anecdotes locales.

démon sur une haute montagne; Hbacuc haussé par les cheveux et conduit de la Judée à Babylonne; le prophète Eli porté par l'esprit de Dieu du mont Carmel à Jezraël où il arriva avant le roi Achal. En tous cas, la superstition affirme que ceux qui ont usé de ce secret diabolique de la Jarretièrre se trouvent après ces voyages éclairs tellement fatigués qu'ils ne peuvent se remuer et qu'ils sont contraints de se reposer autant de temps qu'ils en auraient mis pour faire le même voyage normalement.

Quelquefois, dit-on, le démon agite le cheval du voyageur. Et c'est alors le cheval qui est fatigué non la personne.

C'est sous une forme aussi piquante, aussi humoristique, aussi ironique que toutes ces croyances superstitieuses au diable et à ses interventions sont pareillement évoquées dans ces lieds populaires que nos félibres audois, tels les troubadours, allaient chanter non à des gentes dames du château, mais au peuple des cabarets, des coins de rue, des champs de foire, des noces de village. Et c'est là aussi, sans nul doute, un témoignage probant de l'influence morale ou religieuse de ces superstitions sur la mentalité populaire. Disons que cette influence n'était favorable ni à l'individu, ni à la famille, ni à la société; l'expérience ne le montrait que trop. Et c'est pourquoi, les autorités autant ecclésiastiques que civiles eurent à intervenir souvent dans le cours des siècles pour s'opposer à leur extension croissante, et préserver ainsi la bonne foi de l'âme frustre et confiante du peuple, naturellement porté vers tout ce qui frôle le mystère par son imagination sans frein et son besoin instinctif d'anthropomorphiser les réalités les plus divines et de matérialiser les conceptions morales les plus pures.

C'est dans ce but moral que Guillaume de Godin Cardinal évêque de Sabine communiquait à l'inquisiteur de Carcassonne, dans une lettre datée de 1320, les volontés du pape régnant, en ces termes : « Le pape vous ordonne d'informer et de procéder contre ceux qui sacrifient aux démons, les adorent, font avec eux des pactes exprès, qui abusant du sacrement de baptême bâtissent des images de cire ou d'autres matières avec invocation des démons » (1).

Contre ces mêmes croyances et pratiques superstitieuses ou autres analogues protestèrent aussi les conciles de Narbonne de 589, ceux de 1551 et ceux de 1609; les statuts synodaux et les ordonnances des évêques de Carcassonne, qu'ils édictaient après leurs visites épiscopales et les renseignements que les curés des paroisses leur fournissaient. (2).

Telles aussi les prescriptions et les sanctions civiles portées par les autorités compétentes, par exemple dans le procès de

(1) Lettre datée d'Avignon : 22 août 1320.

(2) Les documents épiscopaux de l'Ancien Régime. Procès verbaux des visites pastorales. Revue du Folklore : :N° 15, p. 1381. Abbé Boyer Mas.

1275 intenté par Pierre de Voisins sénéchal de Carcassonne contre plusieurs femmes et hommes, et entr'autre contre une femme du lieu de la Barthe, qui s'était plusieurs fois prostituée au démon; et encore dans celui de 1321 contre les lépreux de Carcassonne accusés d'actes de sorcellerie.

Toutes ces légendes superstitieuses audoises que nous venons de rappeler, touchant les interventions du diable, sont malgré leur petit nombre suffisamment suggestives pour fournir à une analyse judicieuse, une matière consistante d'interprétation psychologique et sociale féconde, susceptible de nous révéler les traits essentiels qui constituent l'architecture de cette institution infra-religieuse populaire que nous nommons, la superstition démonologique audoise.

La mise à point de l'architecture de cette « superstition populaire audoise », concernant la religion démonologique audoise, nous la ferons à la fin de notre exposé complet des formes de cette infra-religion.

Il est toutefois intéressant et instructif de signaler déjà combien la conscience populaire audoise ressemble à cette conscience populaire française, et aussi à celle de tous ces peuples anciens dont nous avons à grands traits esquissé la physionomie. Nous découvrons, en effet, dans les quelques légendes audoises dont nous avons fait le récit, les pièces maîtresses de cette institution infra-religieuse de la conscience de l'humanité qu'est la « superstition », définie par Littré « un sentiment de vénération religieuse fondé sur la crainte ou l'ignorance et amenant l'homme à se former de faux devoirs, à redouter des chimères et à mettre sa confiance dans des choses impuissantes ».

Les habitudes et les mœurs de notre région ont mis leur estampille et imprimé leur tonalité à sa structure foncière; mais chez nous comme dans toute l'histoire de l'humanité, la superstition démonologique autant dans ses croyances que dans ses rites montre la même attitude anthropomorphique, une couleur magique analogue, un même instinct d'animisme, une même impuissance d'organisation consistante de dogmatique et de liturgie, les mêmes impulsions émotives et intéressées et une même déficience d'idéal et de vertus morales. Le spirituel chrétien s'y constate grossièrement matérialisé et anémié de son dynamisme de vitalisation intérieure; l'humanisme païen lui-même dépouillé de sa force d'exaltation au profit d'un égoïsme sordide, de sentiments de vengances ou de convoitises luxurieuses et de préoccupations thérapeutiques.

Quant à la conception de la personnalité du diable, objet des croyances et des rites qui forment la religion démonologique, elle nous apparaît comme un mélange hybride de dogmes multiples et divers, fabriqué par le jeu plus ou moins prestigieux d'une imagination sans frein, au service des forces émotives indisciplinées et d'aspirations spirituelles sans grandeur...

Dans toutes nos légendes, le diable nous apparaît, en effet, comme une quasi-divinité puissante mais perverse, titrée de

vices abjects, de désirs de domination absolue et tyrannique, de desseins malfaisants et d'une duplicité proverbiale.

Et c'est pourquoi, la crainte et la frayeur, l'astuce et la vengeance sont les seuls sentiments dont est faite cette vénération singulière que manifestent à l'égard du diable, même ses agents privilégiés. Si la bonne foi populaire sollicite son crédit, c'est sous la contrainte spontanée d'une nécessité matérielle pressante, d'un danger imminent, du désir d'un ressentiment ou d'une passion perverse à satisfaire. Elle n'accepte les exigences dont le diable lui fera payer ses faveurs, qu'avec l'intention secrète de s'en libérer dès que le danger sera passé ou la faveur reçue. Et il n'est pas un de ses quémandeurs qui ne trouve un malin plaisir à le tromper et à se venger ainsi de l'asservissement souvent brutal qu'il fait peser sur lui. Il est intéressant de noter que dans la croyance superstitieuse populaire, c'est le plus souvent la femme qui triomphe des ruses du diable, par représaille sans doute de sa première défaite. Les artifices des évocateurs du diable sont toujours les mêmes et consistent tantôt à ruser avec lui avec succès, tantôt en conjurant ses maléfices, en invoquant la vierge et les saints ou même en utilisant les bons offices de ses serviteurs dévoués, de ses propres ministres, les sorciers et les sorcières.

Ainsi sans diminuer en rien tout ce que ces croyances et ces rites démonologiques peuvent nous révéler de naïveté de sentiment, de fraîcheur d'aspiration, de bonne foi de pensée et même de loyauté et de sincérité d'âme de la conscience populaire autoïse et humanitaire, nous ne saurions toutefois nous laisser hypnotiser par ces considérations et fonder sur elles une étude critique de sa valeur psycho-sociale et surtout morale.

L'indépendance faite de loyauté judicieuse et avertie nous contraint à constater et à dire que la dogmatique et la liturgie de la conscience populaire concernant la religion démonologique sont manifestement pauvres de croyances et de rites, et l'institution religieuse que constitue ce mode de superstition, dépourvue de valeur métaphysique et à fortiori morale.

En résumé, comme nous l'avons déjà dit, la superstition autoïse du diable, n'est qu'un mélange hybride sans consistance et sans grandeur de conceptions et de pratiques pagano-chrétiennes, confectionné au gré d'une imagination mesquine, d'un égoïsme grossier, d'aspirations sans idéal, dans le tréfonds desquelles on devine cependant, mais combien adultéré et anémié, ce besoin du divin, de l'au-delà, innés dans tout être humain, et qui même presque étouffé sous les apparences de la frondaison luxuriante d'un humanisme étriqué parce que matérialisé, n'en révèle pas moins l'origine, la nature et la destinée éternelles de cet être que le poète appelle si justement « un Dieu tombé qui se souvient des Cieux ».

Abbé P. MONTAGNÉ,
docteur es-lettres.

LE PETIT TINHOuset

Conte recueilli par Madame BANDET, directrice de l'école normale de Carcassonne, de la bouche de sa mère, à Villepinte. (Aude).

Nous retrouvons dans ce conte un des mythes les plus universellement connus. Le héros, d'une condition très humble, s'élève, après une série d'épreuves, au plus haut degré de la puissance.

Ce thème nous paraît être celui de la libération spirituelle. Captif, par la chute, de la matière, l'homme se libère peu à peu des forces maléfiques. Il y parvient grâce aux trois puissances de l'âme : la sensibilité, la raison, la volonté, dirigées par l'esprit qui est en lui la manifestation du divin. L'esprit est ici symbolisé par le cheval; les trois puissances de l'âme par les trois jambes.

Les forces sataniques sont représentées par le bûcheron qui contraint Tinhouset à un travail très pénible et garde jalousement caché le secret qui permettrait l'évasion. Pour que soit révélé ce secret — pour que le cheval, qui attend l'heure propice, parle — il faut que s'éveille chez le jeune homme le désir de sa délivrance. Lorsque Tinhouset ouvre la porte de la chambre condamnée, c'est ce désir encore inconscient qui le pousse. Dès lors son âme peut agir. Mais le salut n'est jamais facile : l'homme ne peut échapper sans lutte à ce qui veut sa perte. Et c'est la poursuite du bûcheron, la menace constamment renouvelée d'une rechute, les victoires successives de l'esprit.

Mais suffit-il de désirer ? Pour que soit efficace l'action, il faut que l'homme soit déjà à un stade avancé de son évolution qu'il ait au cours de sa vie, ou de ses vies antérieures, connu bien des souffrances, subi des assauts répétés, surmonté d'innombrables difficultés; qu'il soit enfin marqué du signe des élus : ici le liquide qui dore la chevelure du héros et qui le distingue ainsi des autres hommes en lui donnant une beauté sur-naturelle.

Jusque là Tinhouset n'a atteint qu'un premier stade. Il n'a agi que pour se défendre. La peur a été, comme chez les primitifs, son unique mobile. Il peut résister maintenant aux assauts du mal : sa victoire lui a donné le sentiment de sa volonté et de sa puissance.

Mais, cette puissance, il pourrait la mettre au service de ses passions, c'est-à-dire du démon...

Pour achever sa purification il devra se mettre au service de celle qui représente la pureté, (la princesse), vaincre son orgueil (cacher sa chevelure dans un serre-tête), s'humilier (il accepte d'être jardinier), attendre la révélation de l'amour, et ne l'avouer son amour que lorsqu'il l'aura mérité.

Pour le mériter il doit d'abord triompher de ceux qui ne sont pas dignes de la princesse (seul, il enlève le mouchoir). Mais il reste encore une dernière épreuve à affronter sans laquelle rien n'est valable : il doit, s'oubliant lui-même, affronter la mort pour lutter contre les ennemis de la cité divine. (Sa lutte contre l'armée qui attaque le royaume de la princesse.)

Alors il peut quitter son serre-tête...

Élévation de l'homme par l'amour de la femme idéale, victoire de l'esprit sur la matière : ce conte traduit l'éternelle préoccupation humaine.

Rien ici n'apparaît typiquement méridional. Il est cependant curieux de rencontrer dans plusieurs contes du Languedoc et de la Gascogne le symbolisme du nombre trois déjà étudié par Déodat Roché : les trois frères jumeaux les trois lauriers du « Roi des Poissons » ; les trois juments, puis les trois sœurs de « l'homme de toutes couleurs », les trois compagnons de « Jean de l'Ours »... Il serait intéressant de savoir si les contes d'autres pays ont utilisé ce symbole.

P. M. SIRE.

(1) Déodat Roché : Le sens ésotérique des contes de Gascogne.

(2) Folklore N° 1 : Le Roi des Poissons.

LE PETIT TINHOUSSET

*Conte recueilli par Madame BANDET
de la bouche de sa mère à Villepinte.*

I avió un cop un ome e uno fenno qu'agèroun un mainatge. Le coustousisquèroun pla tan que fousquéc pichou, mès, quand fousquéc avengut, decidèroun d'i dounà un mestie pla penible. Anèroun troubà un asclaire e i demandèroun se voulió pla i prene le pichou, mès voulión sabé quand pesavoun les cuns e la maço. — « Les cuns pesoun detz liuros, i dièc le patrou, e la maço vint » — « Anirà pla, respoundèroun, per nostre goujat, es pla ço que nous calió. »

I avió dejà de tens que i èro, quand un joun le sin patrou i ditz : « Escouto, goujat, soun fourçat de me'n anà per qualquis jouns. Te daishsi toutos las claus. Pouiràs anà pertout exceptat dins aquelo crambo que te defendi absoludoment d'i dintrà. » Le lendemà le patrou partisquéc; i daishso toutos las claus ent i fasén pla de recomandaciús. Passèc be quelques jouns sans anà vese ço que i avió dins aquelo crambo que le patrou i avió defendut d'i dintrà. Mès picat per la curiositat, un boum joun, pren la clau en tramblan e se'n va durbi aquelo crambo, per se rendre coumpte de ço que pouiό pla i avé. Ta lèu qu'es aqui

TRADUCTION

LE PETIT TINHOUSSET

Une fois un homme et une femme eurent un enfant. Ils le choyèrent beaucoup tant qu'il fut petit, mais dès qu'il eut l'âge de travailler, ils décidèrent de lui donner un métier très pénible. Ils allèrent trouver un bûcheron et lui demandèrent s'il voulait bien prendre l'enfant; mais ils voulaient savoir combien pesaient les coins et la masse :

« Les coins pèsent dix livres et la masse vingt, dit le patron. »

« Ce sera très bien pour notre jeune homme, répondirent-ils; c'est bien ce qu'il nous fallait. »

Tinhouset travaillait depuis longtemps déjà chez le bûcheron lorsqu'un jour celui-ci lui dit :

« Ecoute, jeune homme : je suis forcé de m'absenter pendant quelques jours. Je te laisse toutes les clés. Tu pourras entrer partout, mais je te défends absolument de pénétrer dans cette chambre. »

Le lendemain le patron lui confia toutes les clés, lui fit de nombreuses recommandations et partit.

Tinhouset résista bien pendant quelques jours au désir d'aller voir la pièce condamnée. Mais un beau matin il prend la clé en tremblant, ouvre et aperçoit quelque chose qui coulait; il y met le doigt et le doigt se recouvre d'une mince couche d'argent. Il sort, lave ses mains, mais en vain. Il revient dans la chambre, voit un autre filet liquide sous lequel il met la

dedins vetz quicon que rajao, i met le dit; agèc le dit argentat; se'n va le lavà, ba poudio pas fa sautà. Tourno dins aquelo crambo; vetz un autre fial que rajao e per se randre coumppte de ço qu'èro, i met le cap. Avio de pel pla loung e talèu que l'agèc mes aquí dejous, l'aigèc tout daurat. Se'n va a la fount, se lavo e pousquèc pas fa parti aquelo dauraduro. Se'n va a l'estable quand vetz aquò. I avio un cheval de tres cambos e i counto ço qu'i èro arribat. Le cheval i ditz : met-me la sèlo dal patrou e la brida, pren aquel poulit costume dal patrou e aro debrumbes pas de prene l'estrilho, la brosso e l'espounjo. E coumo le patrou va arriba, mounto. Le patrou arribao. Le petit Tinhouset mounto sul cheval : anam parti al pelèu, i ditz, e partissoun. Quand an fait un quart de lègo, le petit Tinhouset se viro : Oh ! que ditz, le patrou nous atrapo. — Jèto l'estrilho ! se fourmèc uno mountanho entre le patrou e le petit Tinhouset e soun cheval. E se'n van pausadoment. Al cap de tres ou quatre ouros, se viro : oi, oi, oi, oi ! le patrou nous atrapo ! — Jèto la brosso ! e se fourmèc un gran bosc entre le patron e le petit Tinhouset et amè soun cheval. E se'n van. Al cap de quelque tens, se tourno virà : Moun Dius, moun Dius ! le patrou nous atrapo ! — Jèto l'espounjo ! se fourmèc uno gourgo, fousquèc fenit. Le patrou pouio pas les coutseguì. Quand fousquèc tranquille, cerquèc a se loutjà. Mountèc sus un gros sause curat. I metèc le cheval e tout ço que pourtao. E despèi qu'aviò le pel daurat s'èro mes un sarrocap per que digus vegèsse pas la cou-

tête. Ses cheveux, qu'il avait très longs se dorent aussitôt. Il revient à la fontaine, se lave : la dorure persiste. Alors il se rend à l'écurie où se trouvait un cheval à trois jambes. Il lui conte sa mésaventure. Le cheval lui dit :

« Mets la selle du patron sur mon dos; passe-moi la bride; prends ce joli costume et surtout n'oublie pas la brosse, l'étrille et l'éponge. Et monte, car le patron n'est pas loin. »

Le patron arrivait. Tinhouset enfourcha le cheval :

« En route, dit-il. »

Et les voilà partis.

Après un quart de lieue, Tinhouset se retourne :

« Oh ! s'écrie-t-il, le patron nous rattrape ! »

« Jette l'étrille, dit le cheval. »

Il jette l'étrille. Aussitôt s'élève une montagne entre les deux cavaliers. Et Tinhouset poursuit son chemin posément.

Quelques heures plus tard il se retourne :

« Oi ! Oi ! Oi ! le patron nous rattrape ! »

« Jette la brosse, dit le cheval. »

Il jette la brosse, derrière eux surgit une forêt immense. Et, rassurés ils repartent.

Au bout de quelque temps le jeune homme tourne à nouveau la tête :

« Mon Dieu ! Mon Dieu ! le patron nous rattrape ! »

« Jette l'éponge, dit le cheval. »

Et Tinhouset voit derrière lui monter et s'étendre les eaux d'un lac...

Ce fut fini : le bûcheron le pouvait plus les poursuivre.

Tranquillisé le jeune homme cherche un abri. Il monte sur un gros saule dont le tronc était creux. Il y met le cheval et tout ce qu'il portait.

lou dal pel. Quand agèc tout pla adoubat dins soun sause, anèc se passejà devant le palaish dal rei. Les servidouus van le trouba : « Que fasètz aqui ? » — « Cerqui de-trabalh ». Les servidouus ba van dire al rei. E bé, va pla, dièc le rei, n'è besoun per me trabelhà le jardin. Fasètz-le veni. Demandas pas mai; anèc a l'invitaciù dal rei e aqueste i dièc : vous prenì per me souènhà le jardin, saretz nourit e coulcat e vous dounarè un gatge.

Al cap de qualque tens, que fousquèc al servici dal rei, la siu filho dounèc de justos. Le rei fasquèc encantà que sa filho se tendriò sus uno cadhièro un moucadou a la ma e que le cavaliè qu'i prendrò le moucadou sió aquel que saió causit per estre soun ome. Le joun de las justos, le petit Tinhouset va querre soun chaval de tres cambos, quito soun sarrocap e atend que tout fousquèsse coumençat. Quand arribèc, tout le mounde demandavo qui èro aquel ta bèl cavaliè. Sans se fa counèisshe se lanço e aganto le moucadou a la filho dal rei. Se'n va sans que digus le counesquèsse. Va metre soun chaval a sa plaço e reprèn soun trabal. Tout le mounde dins le país demandavo qui'èro aquel ta bèl cavaliè que avió agut le biais de prene le moucadou dal nas de la filho dal rei; digus ne sabio pas res. Aquesto ne veniò malauto. Ero taloment descounsouladò qu'un joun l'idèo la prenguc d'anà fa le lèit dal pichou Tinhouset.

— Chès ! quuno idèo te pren, i dièc soun paire, voli pas qu'anes fa le lèit d'un servidou.

— Papa, i voli anà, i voli anà, i voli anà.

Coumo dejà i avió de tens qu'èro pas pla pouisshanto, per la

Quand tout fut bien rangé dans le saule, il alla se promener devant le palais du roi. Il avait mis un serre-tête pour cacher à tout le monde ses cheveux d'or. Des serviteurs l'interpellent :

« Que faites-vous ici ? »

— Je cherche du travail. »

Les serviteurs s'en vont en informer le roi :

« Cela tombe bien, dit le roi, j'ai besoin d'un jardinier. Faites-le venir. »

Tinhouset, enchanté se rend à l'invitation du roi qui lui dit :

« Vous soignerez mon jardin. Vous serez nourri, logé, et je vous donnerai des gages. »

Tinhouset entre en service. Quelque temps après, la fille du roi organise un tournoi. Le roi fait publier que sa fille prendra place sur une chaise, un mouchoir à la main et qu'elle épousera le cavalier qui réussira à enlever le mouchoir.

Le jour du tournoi, le petit Tinhouset selle son cheval à trois jambes, enlève son serre-tête et attend que soit commencée la fête.

Quand il entra dans la lice chacun se demandait :

« Quel est donc ce cavalier si beau ? »

Tinhouset s'élançe, enlève le mouchoir de la princesse et disparaît sans se faire connaître. Il ramène son cheval dans le saule et reprend son travail. On ne parlait plus dans le pays que de ce magnifique cavalier qui, avec tant de dextérité avait emporté le mouchoir de la princesse. Personne ne le connaissait. Et la jeune fille en devenait malade. Elle était si désolée qu'un jour l'idée lui vint d'aller faire le lit du petit Tinhouset.

« Jésus ! Quelle idée bizarre, lui dit son père. Je ne veux pas que tu ailles faire le lit d'un domestique.

countraria pas, i permetèc d'anà fa le leit dal petit Tinhouset. Talèu levà le couisshi, trobo le siu moucadou, se'n va troubà soun pèro e sa mèro : « E troubat le moucadou jous le couisshi dal leit dal petit Tinhouset e me voli maridà am'el ». — « Cous-si te vos maridà am'un servidou, un petit Tinhouset ! Ba voulèn pas. »

Al cap de quelques jouns, vegèroun que la filho magrissiò cado joun, qu'èro toutjoun tristo. La daïsshoun maridà ame'l petit Tinhouset. E despèi aquel moument aqueste èro a la taulo dal rei. Un joun l'enemic ataco l'armado dal rei. Les sius souldats reculavoun. Le petit Tinhouset arribo ame soun bel cabat de pel. Ta lèu que les souldats le vegèroun arribà, prenguèroun vam e ganhèroun la batalho. Le petit Tinhouset partisquèc sans se fa counèisshe. La nèit à taulo, tout le mounde se demandaò qui èro aquel ta bel cavaliè qu'aviò ajudat a batre l'enemic. Le rei per se ficre dal petit Tinhouset i dièc : « Saiò pas tu petit Tinhouset ? — O-bé, moun bèl paire, es ieu. Se quitèc le sarroc, daïsshèc oundejà soun bèl pel daurat e tout le mounde le counesquèc. Fousquèc pla aplaudit e soun bèl paire se quitèc l'anèl de rei, le passèc al dit dal siu gendre e le fasquèc rei.

GLOSSAIRE

Coustousé, soigner, choyer — **avengut**, adulte — **asclair**, un fendeur de bois — **debrumbà**, oublier — **pausadoment**, tranquillement — **gourgo**, mare — **saule**, saule — **sarroc**, serre-tête — **agantà**, attraper — **pouishant**, bien portant — **cabat**, pleine tête — **vam**, courage.

— Je veux y aller papa ! je veux y aller ! »

Pour ne pas contrarier sa fille que le chagrin avait bien affaiblie, le roi céda.

Et que vit la princesse en enlevant l'oreiller ? son mouchoir ! Elle se précipite chez ses parents :

« Papa ! maman ! j'ai trouvé mon mouchoir sous l'oreiller du petit Tinhouset. Je veux me marier avec lui ! »

« Comment ! toi, te marier avec un domestique ! Jamais de la vie ! »

Mais il s'aperçurent bientôt que leur fille maigrissait de jour en jour, qu'elle était de plus en plus triste. Et ils lui permirent de se marier avec le petit jardinier. Dès lors celui-ci mangea à la table du roi...

Un jour l'armée du roi fut attaquée par l'ennemi. Les soldats reculaient. Alors survint le petit Tinhouset avec sa belle chevelure. A sa vue les soldats reprirent courage et gagnèrent la bataille. Le jeune homme disparut sans se faire connaître. Le soir, à dîner, chacun se demandait :

« Quel est donc ce beau cavalier qui a remporté la victoire ? »

Et le roi, par moquerie, dit au petit Tinhouset :

« Serait-ce toi ? »

Parfaitement beau-père, c'est moi-même. »

Il enleva alors son serre-tête, laissa onduler ses magnifiques cheveux dorés et tout le monde le reconnut.

Il fut très applaudi. Son beau-père enleva son anneau royal, le passa au doigt du petit jardinier et le fit roi.

I

Complainte du mauvais riche et du pauvre Lazare

Cette complainte, recueillie par M. l'abbé Franc, curé de Levallois-Perret, originaire de l'Aveyron, de la bouche de sa grand'mère qui la chantait encore, nous a été transmise par le regretté écrivain occitanien Louis Rouquier. Il est certain que le texte primitif a subi maintes altérations, tant du côté de la prosodie que du côté de la langue. Cependant, il conserve une indéniable saveur archaïque. Nous le donnons tel qu'il nous a été transmis, en rétablissant seulement les « a » assourdis en « o » dans la prononciation rouergate.

Coumplancho del mauvès riche e del paure Lazare.

- Ount vas tu, paure Lazare,
ouunt vas tu mourì de fam ?
- Me'n vau tustà a la porto,
a la porto del mauvès riche,
per que me done quicom.
- Mauvès riche, fasès l'aumorno
e al noum de Jèsus-crist
dounàs-me de las briquetos
que dounas as vostres poulzis
Dounàs-me de las croustetos
que dounàs as vostres chis.
- Mous chis m'acasson de lèbres
e tu m'acassos pas res.
Anas-vous-en, lou paure,
ou vous abouti lous chis.

Coumo lou sourel se levavo,
lou paure-paure va mourì,
E sen' va tustà a la porto,
a la porto del Paradís.

- Lèvo-te vite, Sant-Pèire,
agacho qual tusto, aquí ?
- Senhe aquòs es lou paure-paure
que demand'o'l Paradís.
- Duerbi-li vite, Sant Peire,
qu'aquel a sa plaço aici.

Quand lou sourel se coulcavo,
lou mauvès riche va mourir;
E se'n va tustá a la porto,
a la porto del Paradís.
Lèvo-te vite, Sant-Pèire,
agacho qual tusto aqui ?

— Senhe, aquòs lou mauvès riche
que demando'l Paradís.

— Demando-li, brave Sant Peire,
se toutjoun m'a pla servit,
s'a facho l'aumorno as paures,
s'a vestit lous qu'eron nuds,
sa visitat lous malautes,
se lour a pourtat salut,
s'a reculit lous caunits,
se lous a ensebelits ?

— Ai, moun Dius, nostre-Senhe,
ieu me'n soi pas souvengut;
se moun Dius; se ieu tournavi
al país d'ouint soi vengut,
fario l'aumorno as paures,
vesterió lous que son nuds,
visitarió lous malautes
e lour pourtarió secours,
reculirió lous caunits,
amai lous ensebelirió.

— Ou te cadió fa quand lai èros,
aro, i tournaràs pas pus.
Aval i a'no coumbeto
tant escuro coumo lou four,
s'i trasiós uno peireto,
Dins sèt ans arribarió pa'l founs;
Mas, pecaire, ta pauro armeto
lou toucará entre vespre e mieg-jour.

TRADUCTION.

La complainte du mauvais riche et du pauvre Lazare.

Où vas-tu, pauvre Lazare, — où vas-tu mourir de faim ? — Je vais frapper à la porte, — à la porte du mauvais riche, — pour qu'il me donne quelque chose. — Mauvais riche, faites l'aumône — et au nom de Jésus-Christ — donnez-moi des miettes — de celles que vous donnez à vos poussins. — Donnez moi des croûtons de pain — de ceux que vous donnez à vos chiens. — Mes chiens chassent pour moi les lièvres — et toi, tu ne me rapportes rien du tout. — Allez vous en, le pauvre ! — on je vous lance les chiens.

Comme le soleil se levait — le « pauvre-pauvre » mourut — Et s'en va frapper à la porte, — à la porte du Paradis — Lève-toi vite, Saint-Pierre, — regarde qui frappe ici ! — Seigneur, c'est le « pauvre-pauvre » — qui demande le Paradis. — Ouvre lui vite, Saint-Pierre, — car il a sa place ici. —

Comme le soleil se couchait — le mauvais riche mourut. — il s'en va frapper

à la porte — à la porte du Paradis — Lève toi vite, Saint-Pierre, — Regarde qui frappe ici. — Seigneur, c'est le mauvais riche — qui demande le Paradis. — Demande lui, brave Saint-Pierre, — si toujours il m'a bien servi — s'il a fait l'aumône aux pauvres — S'il a vêtu ceux qui étaient nus, — s'il a visité les malades — s'il leur a prodigué ses soins — s'il a recueilli les morts — et s'il les a ensevelis. — Hélas, mon Dieu, notre Seigneur ! — Je ne m'en suis point souvenu. — Si je retournais, Mon Dieu, — au pays d'où je suis venu — je ferais l'aumône aux pauvres — je vêtirais ceux qui sont nus — je visiterais les malades — et je leur porterais secours — je recueillerais les morts — et même je les ensevelirais. — Il te fallait le faire, quand tu y étais encore. — Maintenant tu n'y reviendras jamais plus — Là-bas-dessous, il y a une petite vallée — aussi noire que le four — si tu y lançais une pierre — en sept ans, elle n'arriverait pas au fond. — Mais, malheureux, ta pauvre petite âme la touchera entre soir et midi.

(traduit par R. N.)

GLOSSAIRE

Lazare, Lazaro, Lazare. Gallicisme pour Laze(r), de l'anc. occitan. Mistral cite plusieurs exemples de Sant-Laze. — **Tustà**, frapper. **Mauvès**, mauvais, gallicisme qui a remplacé les formes indigènes : *malvais*, *malvat*. **Riche**, gallicisme pour ric, rica, de l'anc. occitan. — **Quicom**, quelque chose, cette forme représente *queacom* de l'anc. occitan, formé du composé *que a qu'hom* (A. Dauzat). — **Aumorno**, aumône. — **Briquetos**, diminutif de *brico*, miettes, débris de pain. — **Poulzis**, poussins, du latin *pullicinu*. — **Chis**, chiens. Ce mot est un gallicisme pour *ca*, il est très ancien en occitan. **Acaçon**, chassent. Du latin *ad + captiare*. — **Abouti**, j'excite, je lance, du germ. *botan*. — **Sourel**, soleil. — **Va mouri**, mourut. Noter cette forme périphrastique du parfait très courante dans la langue du XV^e siècle et encore vivante en catalan. — **Vite**, vite, gallicisme pour *lèu*, *aviat*, subte. — **Agacho**, regarde, du germanique *wahten*, cette forme correspond à l'audois : *agaïto*. — **Senhe**, seigneur; forme du cas sujet de l'ancienne langue, généralement employée comme vocatif. — **Duèrbi**, ouvre (impératif). — **Facho**, faite, en audois : *faito*. — **Malauts**, malades. — **Pourta salut**, prodiguer des soins. *Salut* est employé ici avec le sens de santé. — **Caunits**, les morts : ceux qu'on ensevelit dans une « *caunó* », grotte, cavité, fosse. — **Amai**, altération pour *e mal*, et aussi, et encore. — **Ou**, pronom neutre, le; du latin *hoc*, e-naudois : *ba*. — **Cadió**, pour *calió*, il fallait. — **Lai**, *y, quand lai èros* : quand tu y étais. — **Coumbeto**, petite vallée, du celtique *cumba*. — **Trasiós**, lançais, du verbe *traire*. **Armeto**, diminutif de *armo*, du latin *anima*. Cette forme subsiste en languedoc; en lauragais, *armassié*, celui qui évoque les âmes des morts. — **Vèspre**, soir.

II

L'Oraison de Sainte Marguerite

Cette « oraison » a été recueillie par M. Urbain Gibert, en 1939, de la bouche de M^{me} D. A., de Montferrand (commune de Rennes-les-Bains), qui l'avait apprise de son père C. A., mort en 1936, à l'âge de 83 ans.

L'ourasou de Santo Margarideto.

Pourasou de Santo Margarideto vous vau dire,
que Dius la vol entendre dire.

Quand Santo Margarideto siousquéc nascudo,
sou n paire e sa maire venguèroun a mourir.
Sou n fraire la fa metre en nourirço :

« Nourirço, nourirssi-me aquesto creaturo,
Que Dius te'n dounarà uno bouno juro.
Meti-la a la pus nauto maison,
Que Dius te'n dounara'n boun servitou. »

Quand Santo Margarideto sapièc parlà,
elo sapièc Dius pregà.

Per un pradelà
troubèc l'enfant familhè.
L'enfant familhè i ditz :

« Tu, Margarideto,
qu'es tan poulideto,
dounzelheto de quinze ans,
ieu, per moulhè te prendrè,
te dounarè touto ma richeso
e toutis mous mainatjous ».

— « Nou, nou, retiro-te, tu, l'enfant familhè,
ei pas res a fa de ta richeso
ni de tous mainatjous. »

L'enfant familhè, furios de doulous,
fa batre Margarideto am'un bastou de garrabiè.
Margarideto siousquéc batudo,
tant per davan coumo per darniè.
Cinc goutos de sang i devalheroun
E cent per ne menti pas.

L'enfant familhè fa boulhe
uno pairolo d'oli boulhent
per faire boulhe Margarideto.
Marguerideto prego Dius le paire
per perdounà aquestos gents,
que saboun pas ço que van faire.

Le que ditz aquelo ourasou,
tres cops le joun,
sarà *delibrat de las flamos
*eternèlos de l'enfèr.

TRADUCTION.

l'oraison de la petite sainte-Marguerite.

Je vais vous dire l'oraison de la petite Sainte Marguerite, — parce que Dieu veut l'entendre dire.

Quand Sainte Marguerite fut née — Son père et sa mère moururent — Son frère la fait mettre en nourrice — « Nourrice, nourris-moi cette créature — Dieu t'en donnera une bonne récompense — Mets-la à la plus haute maison — Dieu te donnera ainsi une bonne servante.

Quand Sainte Marguerite sut parler — elle sut aussi prier Dieu — dans une prairie — elle rencontra l' « enfant familier » — « l'enfant familier » lui dit — « Toi, Petite Marguerite — qui es si jolie — petite demoiselle de quinze ans — je veux te prendre pour épouse — je te donnerai toute ma richesse — et tous mes petits enfants, — « Non, non, retire-toi, l'enfant familier — je n'ai rien à faire de tes richesses — ni de tes petits enfants — « l'enfant familier », furieux de douleur — fait battre Marguerite avec un bâton d'églantier. — Marguerite fut battue — par devant comme par derrière — Cinq gouttes de sang tombèrent — et même cent pour ne pas mentir. — L'enfant familier fait bouillir — un grand chaudron d'huile — pour faire bouillir Marguerite. — Marguerite prie Dieu le père — qu'il pardonne à ces gens — qui ne savent pas ce qu'ils vont faire. — Celui qui dit cette oraison — trois fois le jour — sera délivré des flammes — éternelles de l'enfer.

(traduit par R. N.).

GLOSSAIRE

Juro, ce mot ne figure pas dans les dictionnaires occitans. Il correspond probablement au catalan *jura*, serment. Il faut traduire par bonne promesse ou récompense. — **Pradelà**, pour *pradelar*, prairie, terrain herbeux. — **Enfant familhè**, sorte de lutin ou farfadet, probablement synonyme de *esperit fantastic*, *foulhet*. — **Dounzelheto**, diminutif de dounzèle, demoiselle. — **Moulhé**, femme mariée. Ce mot ne persiste guère que dans l'expression : *marit e moulhé*, mari et femme. — **Garrabier**, églantier. — **Devalhèroun**. 3^e personne du pluriel du passé défini de *devalhà*. — **Pairolò**, grand chaudron.

Louis ALIBERT.

La femme selon la sagesse populaire languedocienne

L'homme de la terre est secret; il a la pudeur de ses sentiments. Sa vie intérieure, son besoin de beauté, de tendresse, de pureté, il les cache jalousement pour les soustraire à l'hostile curiosité du monde. Il est rare qu'un proverbe ait le ton de la confiance. Parfois lorsqu'il se laisse aller au murmure du cœur, le paysan nous apporte le don d'une poésie simple et émouvante :

*En vi, la flou; en flous, odou
en drap, coulou; en filho, candou;
en fenno, douçon.*

(dans le vin : le bouquet; dans les fleurs : le parfum; dans le drap : la couleur; dans les filles : la candeur; dans les femmes : la douceur.

Mais, le plus souvent, son expérience de la méchanceté humaine lui dicte ce conseil de sagesse :

*Douno ta fenno mes noun pas toun sècret
(donne ta femme, mais non pas ton secret).*

la femme compte moins pour lui que la lutte de chaque jour qu'il doit mener contre les nécessités vitales, les forces maléfiques. D'ailleurs sa terrible lucidité lui enseigne à se défier même des qualités féminines, le résultat de ses observations le rend amer :

*As moulis, a las fennos, manco toutjourn quicom.
(aux moulins, aux femmes, il manque toujours quelque chose).*

*Qui fenno a, guerro a
(qui femme a, guerre a).*

*Qui fenno e saumo meno, vouiatjo en peno
(qui conduit femme et mule voyage avec difficulté).*

*La lengo de las fennos es toutjourn asugado de fresc
(la langue des femmes est toujours aiguisée de frais).*

*Cal se mefisa dal daban d'uno baco, dal darré d'uno mulo e
das coustats d'uno fenno moustachudo.*

(Il faut se méfier du devant d'une vache, du derrière d'une mule et des côtés d'une femme moustachue).

*Las fennos soun coumo las castanhos : bèlos de deforo gasta-
dos en dedins.*

(les femmes sont comme les châtaignes : belles au dehors, gâtées en dedans).

Argèn de fenno e vent de campano ni nou flouris ni nou grano.

(argent de femme et vent de cloche ni ne fleurissent ni ne ne fructifient.)

Bouès debout e fennos en travers pourtaion l'univers.

(bois debout et femmes en travers porteraient l'univers.)

Ajoutons à cette liste un dernier proverbe qui les résume tous parce qu'il témoigne d'un pessimisme radical à l'égard de la nature féminine. Toutes les vieilles croyances religieuses qui identifient la femme au « mal », semblent l'avoir inspiré.

La fenno que penso soulo penso al mal.

(la femme qui pense seule, pense au mal.)

*
**

Dans une nouvelle série de proverbes, nous allons voir que la connaissance de l'amour ne le cède en rien à la connaissance de la femme. La psychologie paysanne s'affirme en remarques aiguës, son sens moral en conseils pleins de sagesse.

*Ome de foc, fenno d'estoupe
lou diable ven e i bufo.*

(homme de feu, femme d'étope,
le diable vient et souffle.)

*Uno fenno e un cambajou
en touto sasou es bou.*

(Une femme, un jambon :
en toute saison c'est bon).

*Une fenno que cerco a plaïre,
a mai d'un ome cerco lou mal*

(une femme qui cherche à plaïre,
à plus d'un homme cherche le mal).

*Fourtunos, fennos, mainatges e bestios
voloun estre caressats.*

(Fortunes, femmes, enfants et bêtes,
veulent être caressés)

*Gallino e fenno jouve
se perdoun per ana courre.*

(Poule et jeune femme se perdent qui vont à
l'aventure).

*Touto fenno qu'a trop d'esprit
i cal galant amai marit.*

(Toute femme qui a trop d'esprit
a besoin d'un amant et d'un mari)..

Qui aimo sa fenno, s'aimo el mêmes.

(qui aime sa femme, s'aime lui-même).



Le foyer, la maison : ce sont les symboles toujours menacés de cette terre à laquelle l'homme des champs tient plus qu'à sa vie même : d'où les proverbes qui tendent tous à préserver la famille, à assurer sa perennité.

*Lou debas e la fialouso
trasoun la fenno de la vergounho.*

(le tricot et la quenouille
sauvent la femme de la honte).

*la fenno de trabal
cal que reste dins soun oustal.*

(la femme de peine
doit rester dans sa maison).

*Es raromen bouno mainatgero
la fenno baladuco e roudière.*

(elle est rarement bonne ménagère
la femme badaude et rôdeuse.)

*Fenno fougassieiro
met lèu l'ome a la carrièro.*

(Femme gourmande
met vite l'homme à la rue)

*Touto fenno que legis le journal
trabalho pas a mantene l'oustal.*

(Toute femme qui lit le journal
ne travaille pas à maintenir la maison.)

*Tres topis deban lou foc
annouçooun une festo
tres fennos dins un oustal
i engendroun la pesto.*

(trois pots devant le feu annoncent une fête; trois
femmes dans une maison y engendrent la peste.)

*La fenno que dourmis la matinado
n'a pas part a la journado.*

(la femme qui fait la grasse matinée
n'a pas droit à sa part de jour).

*La fenno que se fiso a la sirvento
devèn soun esclavo.*

(la femme qui se fie à la servante,
devient son esclave.)

Folklore juridique de l'Aude :

Le Charivari à Leucate ; Le Tour des Cornes à Rouffiac-d'Aude ; Jugement des Vierges folles à Carcassonne (Cité) le jour de Carnaval.

Nous avons reçu de M. Vals, notre délégué à Leucate, une relation du « charivari » tel qu'il se pratique dans son village, et de M. Maffre, notre délégué à Rouffiac, une description très précise du « Tour de las banos ». Nous n'essaierons pas de montrer ici la portée sociologique de ces sanctions populaires qui frappent, comme on sait, le veuf qui se remarie, la fille qui épouse un étranger ou, tout simplement, les nouveaux mariés qui doivent acheter — en quelque sorte, à la communauté des jeunes gens du village, le droit de s'en séparer. Nous renvoyons le lecteur au numéro de janvier-mars 1940 de la revue de *Folklore français* où nous lui signalons, en même temps que l'article de M. Fortier-Beaulieu sur le premier charivari connu — celui qu'organise Hellequin dans le roman de Fauvel — d'intéressantes réponses à l'enquête menée sur les charivaris actuels.

Notons seulement que le « Tour des Cornes », à Rouffiac, est associé à la fête de Carnaval. A Carcassonne aussi, d'après M. Sabarthès, c'est à l'occasion de cette fête que les jeunes gens de la Cité mettaient en jugement les jeunes filles dont la conduite, pendant l'année, n'avait pas été sans reproche. Comme on le voit, le caractère moral de cette sanction populaire est, dans ce dernier cas, beaucoup plus marquée que dans les deux autres.

1) le « Calibari » (le charivari) à Leucate. Lorsqu'une jeune fille de Leucate se marie avec un jeune homme *étranger* au village (ou qui ne l'habite que depuis peu de temps) les autres jeunes gens la menacent d'un charivari. Un groupe, comprenant des représentants de chaque bande, se rend au domicile de la jeune fille, la veille ou l'avant veille du jour fixé pour le mariage et lui réclame le « droit de jeunesse », le fiancé remet aux jeunes gens une somme de 50 à 100 francs qui sert à payer une tournée générale à laquelle participent tous les jeunes gens qui le désirent. En cas de refus (ces refus sont extrêmement rares) la jeunesse se réunit, le soir de la noce, devant la porte des jeunes mariés et, munie d'objets de métal de toutes sortes, organise un « charivari monstre » qui dure une grande partie de la nuit.

Pour éviter les abus, de légères modifications ont été apportées à cet usage. Aujourd'hui, le fiancé remet l'argent du calibari aux patrons des deux cafés, qui servent gratuitement à boire aux jeunes gens jusqu'à épuisement de la somme versée.

Il faut ajouter que le prix du calibari est exigé de toutes, riches ou pauvres, sans exception, lorsqu'elles se marient. Ne pas le réclamer à une jeune fiancée, quelque soit le motif invoqué — serait considéré comme une grossière incorrection.

(C. Vals).

2. *Lou tour de las banos (le tour de (cornes) à Rouffiac.*

La fête de Rouffiac est fixée au 2 février, mais elle a toujours lieu le premier dimanche de ce mois. Plus d'une fois, le mardi de la fête se trouve coïncider avec le jour de carnaval. C'est une très vieille coutume que la jeunesse sorte, masquée, et organise, à cette occasion, le « Tour des cornes ». Tous les nouveaux mariés de l'année — les *novis* — doivent monter sur un âne. quand ils ne sont que deux ou trois, ils l'enfourchent, mais s'ils sont plus nombreux, ils prennent place dans une voiture tirée par l'âne. Les « *novis* » y montent à tour de rôle, avec les *novios*. Devant eux marche un jeune homme masqué qui élève au-dessus de sa tête deux cornes — les plus grosses qu'il ait pu trouver — attachées au bout d'une perche, et garnies de rubans. Toutes les femmes qui se trouvent sur le passage de la charrette doivent « *baiser les cornes* ». Le cortège fait ainsi le tour du village, en musique, pendant deux ou trois heures. Si, par hasard, un « *novi* » ne voulait pas monter sur l'âne (ou sur la charrette), il devrait subir le « *charivari* » pendant plus d'un mois.

(S. MAFFRE.)

3) *Le jugement des « vierges folles » à Carcassonne (Cité).*

Jusqu'en 1890 (environ) les jeunes gens de la Cité de Carcassonne avaient coutume, dans le temps de carnaval, de se constituer en une sorte de tribunal burlesque, chargé de juger les personnes qui avaient blessé de quelque façon la morale publique ou qui s'étaient simplement signalées par quelque innocente singularité, quelque petit défaut. On réfrénait ainsi le goût immodéré de la boisson, du tabac; on se moquait parfois du curé, mais on vilipendait surtout les femmes et les filles.

Les plus âgés, parmi les jeunes gens, se réunissaient donc, le plus gravement du monde, pour instruire, dans les formes, le procès des jeunes filles dévergondées. Le plus dégourdi de ces lascars rédigeait un rapport burlesque, prononçait un réquisitoire acerbe et, si l'accusée était condamnée par l'assemblée de la jeunesse, on décidait de la châtier.

Il s'agissait à l'insu de la jeune fille, de composer une sorte de chanson satirique, d'allure grossière et souvent obscène, que l'on pût chanter en public, au jour fixé. La composition de ce poème n'était pas toujours aisée et l'on avait souvent recours à un poète officiel qui a été très célèbre à Carcassonne et qui se nommait *Touret* (voir à ce propos : Gaston Joudanne : Folklore de l'Aude. Maisonneuve 1900). Ce poète populaire fabriquait, pour de l'argent, toutes les satires qu'on lui demandait; et il avait un certain talent grossier mais vigoureux que l'on appréciait beaucoup.

Un mois ou deux avant le carnaval, ces jeunes gens se rendaient de nuit et dans le plus grand mystère aux environs de la Cité, dans une cabane qu'on appelait « la cabano de Reverdy » et là, éclairés par une chandelle, ils répétaient, sans se lasser, jusqu'à les savoir par cœur et sans fautes, l'air et les paroles que le plus habile d'entre eux leur enseignait.

C'est pendant ces répétitions nocturnes qu'ils réglèrent aussi dans ses moindres détails, la mascarade prévue et qu'ils confectionnaient le mannequin représentant l'inculpée.

Le jour de carnaval, ou plus exactement, deux jours avant le mardi-gras, toute la jeunesse se massait sur la place de l'Eglise, attendant que la foule sortit de la messe. On commençait par chanter un hymne en l'honneur de sa majesté Carnaval :

Carnaval es arribat
Sus uno pipo de tabac.
I an plantat un pal
al c...
Gara qui coume
un boudoul.
Pod pas beure (*bis*)
Pod pas beure
ni manja
a manjat uno merlusso
e un cambajou salat...

Puis toute la troupe, se formant en cortège, se rendait devant la maison de la « vierge folle ». Et là, tandis, que l'on brandissait devant sa fenêtre, le mannequin, fixé au bout d'une perche, qui était censé la représenter, on élevait bien haut, comme à Rouffiac, une paire de cornes de bœuf, attachées par des rubans, à un long bâton. Alors, au milieu des rires, des cris, des mugissements des conques, avait lieu la parodie de mise en accusation. On rendait le jugement et le châtement de la coupable ne se faisait plus longtemps attendre : on chantait enfin la chanson vengeresse.

Cette comédie se reproduisait à la même heure et au même lieu, le jour du mardi-gras, et, dans l'après-midi du jour suivant, au lieu-dit « Charlemagne ». Enfin, le dimanche suivant, jour de quadragésime, après les vêpres, avait lieu, sur le « pré haut » de la Cité, l'incinération de sa majesté Carnaval :

Carnaval es vengut
per fa canta le coucut.
S'es arrestat a ciutat
Per vese ço que s'es passal.
Adiu, paure (*bis*)
adiu, paure carnabal !
Tu t'en vas e ieu demori.
adiu ! Paure carnaval !

fragments de chanson satiriques de Carnaval

1) Cansou de Rigaudet.

Rigaudet mountèt a Ciutat,
a la barbacano fousquet arreatat.
i demandèron per quuno rasou
Ero un ome tant pitchou.

Rigaudet faguet un vouiatge fort loung :
la prumièro vilo fousquèt Mountredoun
Sabio pas ount ana pausa
a la plaço de la gleiso anet devala.

Ieu soun le marchand d'espilos,
de cabilhèro de fial blanc;
a dous liards le pan vous ba balharei
Touto la boutigo vous debitarei.

2) Le ritou de San Gimer boulio la musico
n'agèroun pas prou d'argèn, fasquèroun la quisto.

3) La marchando de tabac ero en coulèro
d'abe aïtrapat un rat dins la tabatiero
Le ritu de San Gimer en fumèn la pipo
Se brulèt le pandourel jusqu'a la lebito.

4) « Refrain du coq »
Paure poul, qu'un sadoul !
te boulèn coupa las alos;
se vos pas te coreja
l'acabaren de pluma.

5) La femme de *Luppo* (sobriquet désignant un habitant
[de la Cité].

la semana passado arribèt un afa,
Le soner de Nostro Damo se penchenavoun pla.
la fenno de *Luppo* agèt pla de toupet
al mietch de la grand boutigo i fiquèt un souflet.

Talèu que fousquèt dreito
i ba sauto dessus :
Sabès que soun ta fenno
E ne fas un abus.
Aquo te counvèn pas
d'ana ame las autros
e d'i balha le bras.

Ai ! moun Diou, paoure Luppo,
l'estoumac me fa mal.
Me caldrió de blanqueto
ou'n beire d'anougal.
Se me tocos la tireto
me rouïnos l'oustal.

A forço le proupietari
a la finestro sourtiguèt
Bejèt le Jacquet dal bicari
que, de suite, i demandèt.
Janou, fasès-me aquelo graço :
la porto venes-me doubri
Soun jalat coumo la glaço
i a un pauc que soun aici.

(Etienne SABARTHÈS).

A NOS DELEGUES

Lorsque le Colonel Cros-Mayrevieille, après avoir créé dans sa région un réseau de délégués qu'il avait voulu aussi nombreux que possible, lançait dans les premiers fascicules de notre Revue les **questionnaires** que chacun peut consulter aujourd'hui, il savait que seule, cette méthode de prospection fournirait les matériaux nécessaires aux études du groupe audois. Dès le début, la matière s'est révélée si riche qu'un bulletin pouvait être publié mensuellement. Aujourd'hui les archives du Groupe contiennent une ample moisson, soigneusement classée, de ces documents dont beaucoup n'ont pas pu paraître encore. Mais les sujets à traiter sont inépuisables, *aucune contribution n'est superflue* : peu importe que des réponses aux questionnaires soient fragmentaires, peu importe que la même coutume, la même fête, fasse l'objet de plusieurs descriptions; au contraire, des comparaisons sont nécessaires, elles font apparaître des courants, des influences locales ou régionales du plus grand intérêt.

Il importe donc de **reprandre la série des questionnaires parus**, d'interroger les personnes susceptibles de donner quelques réponses — en particulier des personnes âgées, en mettant, si possible, leur **nom**, leur **âge** — les réponses seront d'une grande utilité pour la composition de numéros spéciaux, comme celui déjà paru sur l'outillage et le N° en préparation sur les **gens de mer**.

D'autre part, en dehors des réponses à ces questionnaires, il existe un grand nombre de coutumes, de superstitions, de proverbes, etc. qu'il est très intéressant de recueillir séparément, sans aucun classement. Comment en donner une meilleure illustration qu'en publiant ci-dessous une documentation de notre infatigable collaboratrice, M^{me} Tricoire, déléguée à Lavelanet ? Quel est le village où l'on ne peut recueillir un ensemble de petites coutumes semblables.

Remercions ceux de nos délégués qui nous ont donné des réponses sur les coutumes des fêtes de Pâques. La plupart de ces coutumes se rattachant à celles publiées dans notre fascicule 14, sous la plume de M. l'Abbé Boyer-Mas. M. Clément Jalabert nous a envoyé, à cette occasion, un récit très pittoresque de la procession de la Passion à Conques-sur-Orbiel, procession dont l'origine remonterait au départ des Huguenots, en l'an 1585.

M^{lle} O. Taffanel rapporte que son père a vu la scène suivante à Coustouje : Le mercredi saint, des jeunes gens masqués aspergent les passants de cendres. Cette coutume n'est-elle que locale ?

Enfin, nous tenons à féliciter M^{me} Tricoire, qui a obtenu récemment une récompense à l'Académie des jeux floraux.

Fragment d'une communication de M^{me} TRICOIRE, à Lavelanet.

Lavelanet, 2 Avril 1941.

MONSIEUR,

Vous demandez des coutumes ou chants à l'occasion de la Semaine Sainte et des fêtes des Rameaux et de Pâques.

Ce qui se pratiquait dans notre région dans ces circonstances est identique à ce qui avait lieu dans l'Aude et qu'a fort bien rapporté M. A. Boyer-Mas dans son article : « En Lauraguais, du dimanche des Rameaux à Quasimodo » dans le n° 14 de Folklore (avril 39).

Je ne pourrais que répéter ce qui a déjà été dit et ma contribution en fait de détails nouveaux sera plus que modeste.

— Le jour des Rameaux — à Esculhens (Aude) — on garnissait les branches de laurier ou de buis avec des oranges, des poissons en chocolat ou des œufs de Pâques. C'était à qui aurait le rameau le plus grand et le plus richement orné.

— Au retour de la messe, les rameaux de *laurier* sont pieusement déposés à la place qu'ils garderont toute l'année et d'où ils protégeront la maison. Les rameaux de *buis* bénit sont plantés quelquefois dans le jardin, qui est ainsi protégé contre la vermine.

— Le tumulte qui terminait l'office du Jeudi Saint et dont il est parlé dans le N° 12 de Folklore avait lieu à peu près de la même façon, quand on éteignait la dernière bougie — au dernier psaume de la pénitence.

Les enfants et jeunes gens emportaient à l'église des sifflets fabriqués avec l'écorce du saule ou de l'osier (la partie taillée en biseau étant faite de préférence avec l'écorce du lilas.)

Pour enlever le bois de l'écorce, ils tapaient sur la branchette en chantant :

Sabo, sabo, pel de crabo,
Sabo, sabo, sabarol,
Sabarás de Dius at bol.
Las crabos soum darré l'auta
Que se crèbon de peta.

Les sifflets étaient accompagnés de rossignols de terre cuite, la plupart des siffleurs se servaient simplement de leurs doigts.

Il existait aussi il y a une quarantaine d'années un instrument bruyant qui a complètement disparu de nos jours et dont voici le schéma exécuté par mon mari, M. Jean Tricoire.

Le jouet comprend :

- 1) un goulot de bouteille dont on n'a conservé que la partie supérieure du cylindre.
- 2) Une étiquette de parchemin, fixée autrefois au lien servant d'attache aux sacs d'engrais. Le petit restangle de peau très

mince était au préalable mouillé, puis tendu horizontalement sur l'orifice du goulot à la façon d'une peau de tambour sur son bandeau. Le tout, attaché fortement par plusieurs spires de cordonnet roulées autour du goulot.

Par la dessiccation, l'adhérence était parfaite, un diaphragme était ainsi constitué.

3) Un toron de 3 ou 4 crins roulés ensemble traversait ce diaphragme en son milieu, une extrémité du toron nouée assez gros ne pouvait traverser l'ouverture centrale sur laquelle elle s'appliquait. L'autre extrémité libre formait boucle.

4) Cette boucle était engagée à l'extrémité d'une courte baguette.

Il n'y avait plus, manche en main, qu'à imprimer au goulot suspendu au bout du crin un mouvement circulaire. Les frottements de la boucle de crin sur le bois de la baguette étaient amplifiés par le diaphragme en grincements sonores imitant assez bien le crissement de la cigale.

Par onomatopée on donnait à ce jouet le nom de « rigo-rago » à Dun. A Bélesta on l'appelait « cigalo ». (1).

(Ces renseignements me sont fournis par M^{me} MARIS, 74 ans (Lavelanet).

Quelques détails relatifs au Jeudi Saint :

— Le jour du Jeudi-Saint on doit démailloter les petits enfants si l'on veut qu'ils deviennent beaux et robustes.

— Ce jour-là on doit également semer le persil.

— A l'office du Jeudi-Saint, de chaque côté de la porte sont placées des quêteuses. L'obole offerte fait acquérir des indulgences si on enfreint la loi de Carême.

Le jour du Vendredi-Saint on ne doit pas manger d'œufs. Il y a dedans des germes de serpent qui écloraient dans le corps.

En fait de chansons du temps de Pâques, en dehors des chants liturgiques qu'on exécute à l'église on chantait ici une chanson dont je connais à peine le début :

« J'ai un oiseau dans un panier,
Je ne sais pas s'il sait chanter
Mais je crois bien qu'il chantera
Alleluia !

Je facherai de la reconstituer en entier auprès d'autres vieilles personnes.

(1) A propos de jouets anciens, je peux vous donner la description de celui appelé le « batanur » si vous ne la passédez déjà.

Voici quelques proverbes du temps pascal :

Quant plau sul ramel
Plau sul tabel.
Aprets la Pasiu, res de pus triste.
Qui per Nadal s'asouelho :
Per Pascos s'atourelho.
Pascos ou pasquilhous,
Iòus ou merlatous
Pascos marsencos, Toumbos frescos.
Al tens del coucut, le maiti molh, le souer eichut.

Et maintenant voici quelques détails folkloriques qui ne concernent pas le temps pascal mais qui pourront peut être servir quelque jour :

— Le 25 Mars est la fête de l'Annonciation à la Ste Vierge. On l'appelle aussi Nostro-Damo de l'Ours. Ce jour-là, bien qu'on soit las de l'hiver on doit désirer la pluie. S'il fait beau temps le 25 Mars, l'ours sort de sa « tute » et fait sécher sa paille, mais la paille séchée et rentrée il pleut ensuite pendant 40 jours.

S'il pleut l'ours ne sort pas, il ne sort que plus tard, mais définitivement.

A la naissance d'un enfant, quand le cordon ombilical, desséché, tombe, on doit le donner à manger à un coq. L'enfant aura une belle voix claire et puissante.

Quand les dents de lait tombent, on doit les cacher derrière la plaque du foyer et non les jeter au dehors, car si une bête, chien ou cochon venait à les manger, l'enfant aurait, à la 2^e dentition des dents de chien ou de cochon.

Les porteuses de lait mettaient un grain de sel dans la poche. avant la distribution pour que le lait ne fasse pas de mal aux clients ou que les vaches ne soient pas malades.

Les laitières, même les plus scrupuleuses laissent un peu d'eau au fond du récipient qui servira à traire les vaches. Le lait doit être toujours mouillé.

(Ces renseignements m'ont été fournis par M^{me} RIVIÈRE, 74 ans Lavelanet).

La moelle de la mâchoire de cochon est un remède contre les panaris.

Le suc de joubarbe guérit les cors.

Il ne faut pas parler de nid sous un toit. Les serpents trouveraient ce nid et le détruiraient.

Le jour de la Chandeleur (NostroDamo des Candelous) on fait passer les bœufs dans les congères pour les garantir l'été suivant des piqûres de mouches et de taons.

En temps d'orage il ne faut pas dire : Moun Diu ! qu'uno brumo negro ! cela attire l'orage, il faut dire : escuro ou tout autre qualificatif mais pas « negro ».

Excusez le décousu de ces derniers détails qui sont présentés sans aucune idée d'ensemble...

M^{me} JEAN TRICOIRE
institutrice, Lavelanet, Arlège.

BIBLIOGRAPHIE

Les deux Sièges de Carcassonne, 1209-1240. L'Inquisition à Carcassonne. J. F. Jeanjean. (Carcassonne. Bonnafous, éditeur.)

M. Jeanjean, dont l'œuvre historique est déjà considérable, travaille, en collaboration avec MM. Dons et Sivade, à une nouvelle histoire de Carcassonne, plus complète que les précédentes, qui s'étendra des origines jusqu'à l'époque contemporaine. Pour nous faire patienter, il détache aujourd'hui de cet important ouvrage qui, nous l'espérons, ne se fera plus longtemps attendre, un mince volume consacré aux deux sièges de Carcassonne (1209-1240) et à l'Inquisition à Carcassonne au 13^e et 14^e siècles. Nous laisserons aux historiens le soin de rendre compte des mérites de ce beau livre, digne en tous points de ceux qui ont été écrits à la gloire de notre ville depuis l'« Histoire de Carcassonne » du sieur Besse (xvii^e siècle) jusqu'à l'« Histoire de la Cité » du regretté Joseph Poux : Nous nous bornerons simplement à signaler les pages qui peuvent être utiles au folkloriste et, en particulier, celles qui concernent deux monuments assez mystérieux : la pierre tombale de Simon de Montfort; et la pierre du siège. L'une a fait l'objet d'une sorte de légende, l'autre s'apparente, par bien des côtés, à l'art populaire.

C'est à propos du premier siège, celui de 1209, que M. Jeanjean est amené à étudier la pierre tombale de Simon de Montfort. Cette pierre tombale, à en croire la « chanson de la croisade » portait une épitaphe, laquelle est complètement invisible aujourd'hui. Mais y fut-elle jamais ? Ce qui est sûr, c'est qu'on y voit, nettement gravée, l'image du chevalier dont elle recouvrait les restes. Et cette grande dalle, dressée aujourd'hui contre l'un des murs du transept méridional, a toujours ému beaucoup les imaginations. Il y a une cinquantaine d'années les félibres de Provence vinrent manifester, devant elle, leur mépris pour Simon de Montfort, bourreau du Midi, et, à ce qu'on affirme, crachèrent avec une indignation non feinte sur son effigie abhorrée. La tradition à la vie dure : Ce baron géant, pris dans la pierre, il ne fait de doute pour personne qu'il représente Montfort; mais, sommé toute, l'histoire, ici, confirme la tradition : Le lion qui accompagne le guerrier, la croix de Toulouse qui orne ses armes, ne peuvent guère appartenir qu'au vainqueur des Albigeois, comme le montre M. Jeanjean. La tradition avait raison : L'« ennemi » est toujours dans la place. Heureusement, les passions romantiques et félibréennes se sont apaisées. Que Simon de Montfort dorme en paix, ou du moins son image, dans l'ombre de St Nazaire !

« La pierre du siège » dont Mérimée en 1835 a donné une première description assez détaillée, se trouve aussi à l'inté-

rieur de l'église St-Nazaire. C'est un bas-relief d'un art fruste et naïf, d'une inspiration nettement populaire. Il représente l'attaque d'une ville fortifiée (qui n'est peut être pas Carcassonne). Les machines de guerre y sont figurées non sans gaucherie, mais avec une précision qui nous aide à reconstituer l'artillerie du temps. C'est par là que la « pierre du siège » offre le plus d'intérêt. Elle n'a fait l'objet, à notre connaissance, d'aucune tradition légendaire.

Comme on le voit par ces deux exemples, l'histoire de Carcassonne que M. Jeanjean nous offre aujourd'hui, fait une place très importante aux monuments et ce n'est pas là le moindre de ses mérites. La deuxième partie, consacrée à l'inquisition aux 13^e et 14^e siècles est purement historique. C'est dans sa concision élégante, une mise au point parfaite de tout ce que l'on sait aujourd'hui sur ce sujet.

Au moment où nous terminons cette note, nous apprenons qu'un autre fragment important de l'« Histoire de Carcassonne » est sous presse. Il s'agit des origines mêmes de la ville et des temps préhistoriques. Nous savons que M. Jeanjean a étudié scrupuleusement l'histoire des invasions celtes et ibériques dans l'Aude et qu'il a réuni sur cette question si longtemps négligée par les historiens locaux, une documentation de tout premier ordre. En ce domaine l'histoire et le Folklore sont si étroitement mêlés que nous ne doutons pas que le livre de M. Jeanjean ne constitue le guide indispensable du folkloriste audois pour tout ce qui concerne l'origine la plus reculée de nos traditions.

R. N.

Revue de Folklore français et de Folklore colonial. Octobre Décembre 1940.

Dans ce dernier numéro, la revue de Folklore français semble s'intéresser, plus que par le passé, aux traditions de nos provinces méridionales. M. Fernand Benoît, conservateur du Muséon Arlaten, consacre aux vieux métiers du terroir un article qui, pour nous enseigner l'histoire de ces anciennes industries, nous convie à suivre pas à pas la galerie du Musée d'Arles où se trouve exposé le folklore des cultures industrielles et de l'artisanat. Cette galerie, prévue dans le plan d'aménagement du Musée adressé au ministère en avril 37, est l'œuvre de M. Fernand Benoît, en qui le savant érudit et consciencieux se double d'un animateur infatigable : je n'en veux pour preuve que cette « Académie d'Arles » dont il est le fondateur, et qui sera le complément indispensable du Muséon Arlaten créé par Mistral.

« Un village comtadin : Cheval blanc », par Gaston Carretier instituteur. « Cheval blanc » est une petite commune rurale du Vaucluse, sur lequel M. Carretier a écrit une monographie très complète au moins en ce qui concerne les fêtes populaires, les

jeux, les cultes divers (le culte naïf rendu à St Eloi). L'article contient des textes provençaux : le cantique de St Eloi, le chant des « fialouso ».

« La légende de Lustucru et la femme sans tête ». M. Fortier-Beaulieu établit que la rue de la femme sans tête à Paris tire vraisemblablement son nom de l'enseigne d'un cabaret « à la femme sans tête » et que cette femme décapitée est, sans doute, une de celles que Lustucru se faisait fort de corriger, pour la vie entière, en, leur forgeant une tête nouvelle. A ce propos, M. Vezián, délégué régional pour l'Ariège, signale que, dans son pays, on appelle « Martelado » une femme extravagante (c'est-à-dire : à qui on a négligé, lorsqu'on l'a faite, de donner le dernier coup de marteau.)

Le numéro se termine par des articles nécrologiques sur Levy-Bruhl, Bouglé... etc... M. Varagnac a écrit à la mémoire de notre regretté Président, fondateur du Groupe audois d'études folkloriques, le Colonel Cros-Mayrevieille, un article qui nous a tous profondément touchés, ce dont nous le remercions ici.

Terminons ce compte rendu de l'activité de la Société de Folklore français en faisant part à nos délégués et lecteurs de deux nouvelles importantes : la première qui intéresse tout le Folklore français c'est que M. René Maunier, président de la Société, est de retour en France. Une lettre publiée en tête du numéro de la revue, nous l'annonce. Que ce soit pour nous l'occasion de lui témoigner ici toute notre respectueuse sympathie.

La deuxième qui n'intéresse que la vie de notre groupe, c'est que M. Cros-Mayrevieille, fils du Colonel Cros-Mayrevieille, directeur de la revue « Folklore » vient d'être nommé *délégué régional* de la S. de F. F. pour l'Aude. Nous lui adressons ici nos plus vives félicitations.

R. N.



— **Répertoire archéologique du département de l'Aude.**
— Périodes wisigothique, carolingienne et romaine par le docteur Charles BOYER. — Cette étude se place dans le cadre d'un Répertoire Archéologique du Languedoc Méditerranéen dont elle est le septième fascicule. Nous y trouvons, classés par ordre alphabétique les noms des communes possédant d'intéressants vestiges archéologiques, avec une courte notice à leur sujet et une bibliographie très importante. C'était un travail nécessaire que cette table des matières de l'Archéologie audoise; elle évitera à beaucoup d'érudits une inutile et longue recherche.

— **Terra d'oc.** — Toulouse. Mars 1941.

Cette excellente revue de la jeune littérature occitanienne publie dans son dernier numéro un essai de flore folklorique

albigeoise (Ensam de flora folclorica albigea) de M. Boussac, qui s'est déjà fait connaître par de remarquables ouvrages en langue d'oc. Il y a là un effort tout à fait intéressant pour fixer, avant qu'elles ne se soient complètement évanouies, les traditions populaires concernant les plantes de notre pays. Au moment où notre revue s'appête elle aussi à publier un « Dictionnaire folklorique des bêtes, des pierres et des plantes », nous saluons la parution d'une œuvre qui pourra fournir bien des comparaisons utiles entre le vocabulaire botanique de l'albigeois et celui du carcassès. Le folklore albigeois paraît, en ce qui concerne les plantes, assez semblable à celui de Carcassonne. Il en diffère, cependant, sur certains points qui ont leur importance. Nous attendons impatiemment la suite de cet essai et faisons des vœux pour que « Terra d'oc » dirigée avec tant de goût et de compétence par le D^r I. Girard fasse une place plus grande encore aux essais folkloriques, lorsqu'ils sont de la classe de celui que M. Boussac nous présente aujourd'hui.

— **Lo gai saber.** Toulouse. Janv.-Févr. 1940. Nous lisons dans ce numéro un conte populaire recueilli par M. l'abbé Jules Cubagne. M. Cubagne est comme M. Boussac l'un des talents les plus sûrs de la littérature d'oc actuelle — : « Conte en Escaléta ». (Conte en échelle). M. Cubagne appelle ainsi — peut-être vaudrait-il mieux dire : « conte en cascade » — des contes où toutes les péripéties de l'action sont reprises à la fin du récit en une série de brèves formules, s'enchaînant étroitement par le dernier mot de chaque « vers », pour produire un effet parfois bizarre, parfois aussi très poétique :

la mer me donne le *vent*
je donne le *vent* au chêne
le *chêne* me donne des *glands*... etc.

(la mar m'enventa
enventé le garric
le garric m'englanda... etc)

Signalons que M. Antonin Perbosc a publié, naguère, dans « Contes populaires de la vallée du Lambon », un conte de même genre : Mounhet.

Sont nommés délégués du Groupe audois d'études folkloriques : M. Puget, directeur d'école à Tournissan, pour Tournissan; M. Arcens, propriétaire, pour Camurac.



